

Point **COMM UNE!**



Point DOSSIER!

**Vieillesse
de la population:
de nombreux
enjeux pour les
communes**

pp. 15-23



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis 95 ans, la Caisse intercommunale de pensions (CIP) assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec plus de 20'500 assurés, une fortune de plus de 3,3 milliards de francs et un parc immobilier dépassant 2000 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous : 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point UCV!

L'essentiel _____ p. 2

110^e AG de l'UCV à Cossonay _____ p. 4

Communes-employeurs:
comment appliquer le droit
du travail? _____ p. 10

Point DOSSIER SENIORS!

Résumé de l'étude
de Lausanne Région _____ p. 16

Senior Lab: co-créer
des solutions innovantes
avec et pour les aînés _____ p. 17

Le Conseil des Seniors
à Yverdon-les-Bains _____ p. 19

Promouvoir la santé des seniors:
un enjeu d'actualité! _____ p. 20

Arrêt sur invité:
Tristan Gratier, directeur
de Pro Senectute Vaud _____ p. 22

Point COMMUNES!

Auberges communales:
fermer ou résister? _____ p. 25

L'union fait la gouvernance, exemple
avec Pays-d'Enhaut Région,
Economie et Tourisme _____ p. 26

Remise des diplômes de cadre en
administration communale _____ p. 28

Point CULTURE!

Les 7 Grands, une association
pour promouvoir le rôle
des sociétés locales _____ p. 29

Point ASSOCIATIONS!

Assemblée générale
de la SOPV _____ p. 32

Formation continue
des policiers _____ p. 36

Comptes rendus
des assemblées générales:

AVIATCO _____ p. 38

ACVBC _____ p. 41

AVDCH _____ p. 43

aVDaas _____ p. 45

Point HÉRALDIQUE! _____ p. 47

Point AGENDA! _____ p. 48

ÉDITO! Jusqu'où va la responsabilité des élus?

Quand je traverse ma commune à pied, il est fréquent que je me fasse interpeller par des habitants qui me questionnent ou me sollicitent. C'est certainement le cas pour vous tous qui êtes élus ou employés de nos communes.



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union
des Communes Vaudoises
Syndique de Bussigny

Ces moments font partie de notre rôle et sont des occasions uniques pour maintenir des contacts privilégiés avec nos concitoyens et rester proches de leurs préoccupations quotidiennes. Il s'agit souvent de détails de la vie courante: ramassage des déchets, déblaiement de la neige, place de crèche, panneau de signalisation mal placé, etc.

Mais est-ce vraiment cela notre responsabilité d'élus communaux? De mon point de vue, nous avons, outre le devoir de régler ces problèmes concrets, celui de voir plus loin en préparant l'avenir de notre société, notre commune, notre jeunesse.

«C'est au niveau communal, avec des
actions concrètes,
que nous pouvons **changer le**
cours des choses.»

Comment allons-nous répondre au vieillissement de la population, comment devons-nous aménager nos villes et nos campagnes, comment faire face aux changements climatiques, comment organiser la mobilité ou améliorer la santé de nos concitoyens? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce

sont bien là des questions auxquelles il faut répondre déjà au niveau local, communal, car c'est ici que des actions concrètes changent le cours des choses.

En ce qui concerne la question des aînés, vous pourrez découvrir dans ce numéro de *Point CommUNE!* des actions entreprises au sein des communes, ainsi que des réflexions et opportunités à ce sujet. L'ensemble des thématiques évoquées fait intensément partie de nos préoccupations et l'UCV soutient les élus communaux pour les aider à y faire face. Toutefois, les communes ayant besoin de moyens, la question des finances reste épineuse.

En clair, il s'agit de l'équilibre financier entre canton et communes et de la péréquation intercommunale. Certains se posent aujourd'hui la question de savoir s'il faut vraiment changer le système actuel. Or, vous savez tous que nous sommes arrivés au bout de notre péréquation, trop complexe, et que le canton doit mieux assumer ses responsabilités financières vis-à-vis des communes afin qu'elles puissent trouver le meilleur équilibre possible entre elles.

L'UCV y travaille. Nous vous appelons à nous soutenir et à nous aider pour trouver des compromis et des solutions favorables à tous les Vaudois et Vaudoises. Je vous donne rendez-vous à notre assemblée générale à Cossonay le 15 juin et vous souhaite bonne lecture! ■

IMPRESSUM!

Point CommUNE! Le journal officiel de l'Union des Communes Vaudoises et des associations de professionnels communaux, paraît quatre fois par an, à 2500 exemplaires. Distribué gratuitement aux communes membres et partenaires de l'UCV. Sur abonnement pour tout autre public via pointcommune@ucv.ch

Comité de rédaction

Pierre-Alain Borloz (AVSM) ■ Eugène Chollet (SOPV)
■ Gianni Saitta (UCV) ■ Laurent Lanz (aVDaas) ■ Jean-Marc Moreillon (ACVBC) ■ Florence Nedrotti (AVDCH) ■ Charles Wernuss (AVIATCO) ■ Chloé Wiss (UCV)

Contacteur la rédaction

Chloé Wiss (UCV) - Chargée de communication et du *Point CommUNE!* ■ Av. de Lavaux 35 ■ case postale ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 35 ■ chloe.wiss@ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9
■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21
■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ info@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

Idéesse, Steve Guenat ■ 1083 Mézières ■
Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

L'essentiel

LA JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES APPROCHE!

Les cinq communes organisatrices de la Journée des Communes Vaudoises, Cossonay, Dizy, Gollion, La Chaux et Senarclens vous attendent pour la fête du

15 juin 2019 qui aura lieu au centre de Cossonay! L'assemblée générale de l'UCV commence à 9h (sur invitation) puis, dès 15h, la Fête aux Villages est ouverte à tous (stands, jeux, concerts, etc.)

Plus d'infos sur www.ucv2019.ch



MCH2: L'UCV A REPRIS LE PROJET

Après les premiers travaux ayant permis de poser les bases, le projet a été confié à l'UCV en mars 2019, en partenariat avec l'Association de Communes Vaudoises et le Service des communes et du logement de l'Etat de Vaud. Réunissant les experts du domaine, ce groupe de travail a pour mission d'élaborer un plan comptable pour les communes, sur la base du MCH2, de réaliser un manuel comptable et de proposer un plan de transition afin de soutenir les communes dans ces changements. Mme Rita Malay a rejoint l'équipe de l'UCV pour ce projet.

Plus d'infos sur www.ucv.ch/mch2



ACCUEIL PARASCOLAIRE ET EIAP

Les négociations entre l'EIAP (Etablissement pour l'accueil parascolaire primaire) et le Collectif parascolaire ont abouti et l'UCV a repris le secrétariat de l'EIAP. Le nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire est donc finalisé et entrera en vigueur le **1^{er} août 2019**.

Plus d'infos sur www.eiap.ch



ATELIER PARTICIPATIF SUR LA PÉRÉQUATION

L'objectif de cet atelier organisé le 15 mars dernier par l'UCV pour les membres des exécutifs communaux des communes membres était de débattre et échanger sur l'architecture de la nouvelle péréquation. **91%** C'est le taux de satisfaction des participants à l'événement. Les échanges ont été riches, les idées constructives, les interventions pertinentes. Un apport essentiel pour les réflexions du Comité de l'UCV.



© Sarah Vez



REDEVANCE RADIO/TV: LES COMMUNES IMPACTÉES



La nouvelle redevance de radio-télévision est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 instaurant dès cette date une perception de la redevance qui n'est plus liée à la seule possession d'un appareil de réception. En effet, les entreprises assujetties à la TVA avec siège, domicile ou établissement stable en Suisse paieront une redevance calculée en fonction de leur chiffre d'affaires annuel dès **CHF 500'000.-**. Les communes sont, de fait, impactées par le biais des associations dont elles sont membres mais aussi par leurs services communaux, du moment où ces entités sont assujetties à la TVA et qu'elles réalisent un chiffre d'affaires de CHF 500'000.- et plus.

Plus d'infos sur le site de l'Office fédéral de la communication www.bakom.admin.ch

UNE NOUVELLE FORMATION PROPOSÉE PAR L'UCV: COMMUNES ET MÉDIAS, MODE D'EMPLOI

Ce cours propose de découvrir en profondeur le fonctionnement des médias et donne des outils pour les utiliser au mieux dans le cadre de la communication communale. Quatre thématiques seront abordées: le travail des journalistes, les réseaux sociaux, comment définir son message et gérer ses relations médias. Le **28 novembre** à Jongny.

**Plus d'infos et inscriptions
sur www.ucv.ch/formations**



19



C'est le nombre de formations qui sont proposées par le Centre de formations de l'UCV en 2019. A noter que l'UCV prépare actuellement le processus de certification eduQua pour vous garantir toujours plus de qualité.

LE CHIFFRE

RENCONTRE DE POLITIQUE LOCALE À YVERDON-LES-BAINS

Cet événement organisé par l'Idheap en partenariat avec les associations faitières des communes romandes, représentées par la Commission romande de politique locale, aura lieu le **13 juin 2019** avec pour thème «Communes et vieillissement de la population: comment relever le défi?».

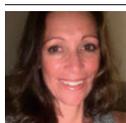
**Plus d'infos et inscriptions jusqu'au 5 juin
sur www.unil.ch/idheap/rpl**



Journée des communes vaudoises

Cossonay, Dizy, La Chaux, Gollion et Senarclens, unies comme les cinq doigts de la main!

La 110^e assemblée générale de l'UCV aura lieu le 15 juin 2019 à Cossonay. Si la manifestation se tiendra chez les Traine-gourdins (Cossonay); les Fous (Dizy), les gens de La Chaux (pas de sobriquet!), les Gollionis (Gollion) et les Hérissons (Senarclens) sont tous à pied d'œuvre pour accueillir les Autorités communales, cantonales et autres convives attendus à cette occasion.



Tania Zito
Secrétaire municipale
de Cossonay et membre
du comité d'organisation
«UCV2019»

Cinq communes: Cossonay, Dizy, La Chaux, Gollion et Senarclens. L'aventure démarre un soir de novembre 2016 à l'occasion d'une séance des Syndics de la région. Ces réunions sont des rencontres privilégiées pour engager des réflexions communes sur des thèmes d'actualité et

agir d'une seule voix lorsqu'il est nécessaire de faire front commun. Le Président du comité d'organisation «UCV2019», Georges Rime (Syndic de Cossonay), lance alors un défi aux Syndics présents: organiser conjointement la 110^e assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises et la Journée des communes vaudoises 2019. Une bonne partie des exécutifs se sont lancés dans l'aventure! Tous ont décidé de le faire avec un second but commun: proposer à la popu-

lation une manifestation bisannuelle qui suivra la Journée des communes vaudoises, la Fête aux Villages!

Une région unie

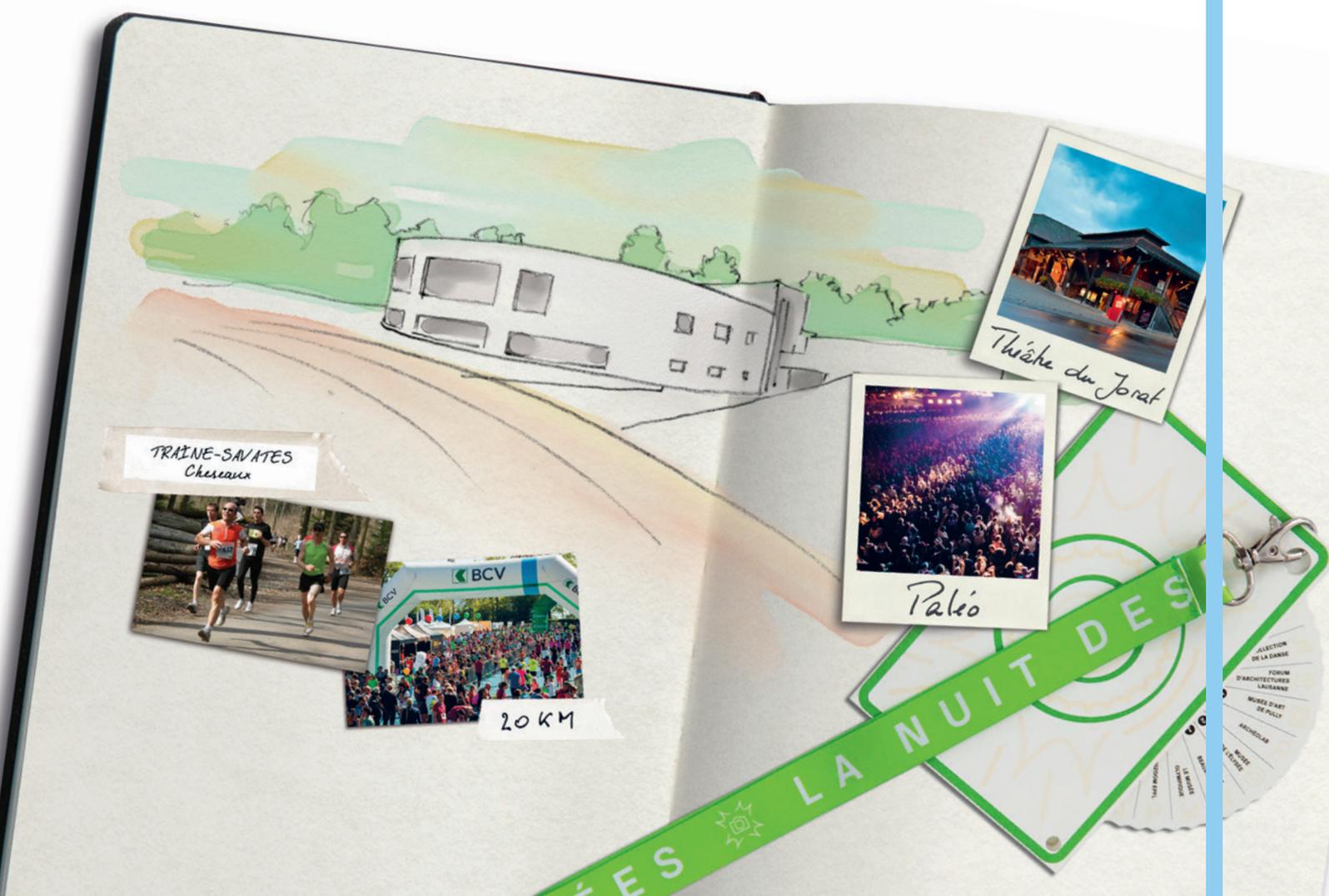
Cinq communes, une région! Si elles n'ont pas (encore!) fusionné, elles travaillent ensemble en bonne intelligence, également avec d'autres communes alentour. Elles sont liées par les nombreuses collaborations intercommunales, dont l'Association régionale



Les élus représentants des cinq Municipalités au sein du comité d'organisation portent les drapeaux de leur commune respective qui ont été hissés sur le Pré aux Moines à Cossonay en janvier 2019. De gauche à droite: Ruedi Plüss, Syndic de Senarclens, Jean-François Guex, Municipal à La Chaux, Georges Rime, Syndic de Cossonay, Jacques Lipp, Municipal à Gollion et Véronique Brocard, Syndique de Dizy.

Vous aimez le sport et la culture?

Nous aussi! C'est pourquoi nous soutenons plus de 650 événements et associations chaque année.



www.bcv.ch/sponsoring

 **BCV**
Ça crée des liens

Cossonay Aubonne Morges (ARCAM), notamment active en matière de promotion économique et dont le siège est situé à Cossonay. Les Municipalités œuvrent sans relâche sur des projets tel que le futur Complexe scolaire des Chavannes. Ce centre accueillera non seulement des classes du groupement scolaire primaire (composé de 11 communes) et de la Fondation de Vernand, mais également une piscine couverte intercommunale (financée par 17 communes des districts de Morges et du Gros-de-Vaud) ainsi qu'une garderie et une unité d'accueil pour écoliers financées par la Commune de Cossonay et mises à disposition du réseau d'accueil de jour régional (AJERCO). La construction du bâtiment débutera à la fin de l'été 2019 pour une exploitation prévue dès la rentrée 2021-2022. C'est donc toute une région qui attend maintenant de pied ferme de bénéficier d'un bassin de 25 mètres et d'un bassin non nageur. Cette nouvelle offre sportive sera mise à disposition des écoliers et de l'ensemble des habitants de la région.

Les administrations collaborent également à travers un Service technique intercommunal qui assure le contrôle technique des dossiers de 13

communes. D'autres prestations sont mises à disposition telles que les Services des travaux et voirie et/ou des bâtiments ou encore de l'Office de la population. En effet, quelques communes permettent à leurs habitants de faire leur demande de cartes d'identité ou pour l'une d'entre elles toutes les opérations liées au contrôle des habitants à la commune la plus importante en termes de population et de ressources en personnel. Ces collaborations permettent d'atteindre plusieurs objectifs: rationaliser les coûts et la gestion du personnel et offrir aux populations un accès régulier à l'administration publique.

Une région vivante

Outre sa richesse économique par la présence d'organisations ou entreprises connues bien au-delà des frontières de la région, telles que le centre de compétences du Touring Club Suisse (TCS, Cossonay), la fromagerie Bory (Dizy) ou le centre de compétences de la protection civile (Gollion), ses excellentes destinations gustatives, dont son restaurant étoilé, le Cerf (le chef Carlo Crisci est encore présent à Cossonay jusqu'à la fin de l'année), la région est un «bouillon de culture» et d'activités diverses.

Des artistes exceptionnels y expriment leur art avec magnificence, comme les peintres Juan Martinez (Senarclens) ou Willy Richard (Gollion). Des passionnés de modélisme (Dizy, Senarclens) ou de motocross (La Chau) offrent des spectacles vrombissants!

Les sociétés locales proposent quant à elles un panel d'activités particulièrement varié et la région peut s'enorgueillir que certaines équipes sportives ou groupes musicaux évoluent tant sur le plan local qu'au-delà des frontières cantonales.

Quant à la culture, elle exulte dans des espaces privilégiés comme le café-théâtre du Coin (Gollion), le Théâtre de la Ruelle ou les ateliers de Théâtre du COM-SI et son festival des Granges (La Chau), en extérieur par des rencontres musicales telles que Dub The Wood (Dizy).

Des spectacles de grande qualité sont présentés dans le cadre du Théâtre du Pré aux Moines (Cossonay) dont la réputation dépasse largement les frontières du district de Morges. Sa convivialité, comme l'accueil réservé aux artistes et au public, en font un lieu particulièrement apprécié. Si certains artistes confirmés viennent y créer leurs spectacles, la programmation laisse aussi une place de choix aux découvertes et aux nouveaux talents. Le 15 juin prochain, c'est l'étoile montante de l'humour, Simon Romang (enfant du district et originaire d'Apples) qui jouera son spectacle pétillant et hilarant: «Charrette!»

Ainsi, le comité d'organisation «UCV2019» propose un programme riche en activités pour que les accompagnants découvrent les nombreuses facettes culturelles, industrielles et historiques de la région. Plus d'infos sur www.ucv2019.ch

La Fête aux Villages: un nouveau rendez-vous bisannuel pour la région!

Les Syndics des cinq communes en sont conscients, leur unité perdurera non seulement grâce aux Municipalités actuelles et futures, mais également grâce aux populations des villages. La Fête aux Villages leur permettra de se réunir tour à tour dans chaque localité, tous les deux ans.



Le site de fête de la Journée des communes vaudoises se trouve à Cossonay.

MIGROS VAUD et ses produits «De la région.», sponsors officiels de la Journée de l'UCV.



152'515 coopérateurs • 3'459 collaborateurs • 53 magasins • 13 marchés spécialisés (SportXX, SportXX Location de ski, Carat, Melectronics, Micasa, Do It + Garden, OBI, Outlet) • 11 enseignes Migros Partenaire • 9 Migros Restaurants • 12 Migros Take Away • 6 Migros Bars à café / Coffee & Time • 1 Service traiteur «Catering Services» • 3 Ecoles-Clubs • 1 Eurocentres • 1 Centre de formation • 1 Fitnessparc • 1 Golf Parc • 1 Parc Pré Vert • Des pages régionales dans le Migros Magazine (280'000 lecteurs par semaine) • 1,119 milliard de chiffre d'affaires.

MIGROS VAUD

www.migrosvaud.ch

La première édition de la Fête aux Villages suivra les parties officielles de la Journée des communes vaudoises. Les invités comme la population ont rendez-vous sur le site du Pré aux Moines à Cossonay ce jour-là dès 15h!

Pour accueillir dignement toutes ces personnes, les sociétés de jeunesse des cinq communes – soutenues par le comité d'organisation – ainsi que de nombreux bénévoles et organisations locales, ont géré l'organisation et l'animation de la Fête aux Villages. Elles seront accompagnées notamment par l'Ecole de musique et l'Harmonie du Bourg (Fanfare de Cossonay). Rien n'a été laissé au hasard, tout a été prévu pour que chacun puisse se sustenter et se désaltérer tout au long de la soirée. Il y a fort à parier que cet événement sera arrosé de soleil et de bonne humeur estivale!

La petite histoire derrière les «cinq doigts de la main»

Une anecdote a permis de fixer dans le «plâtre» les cinq communes grâce à une sculpture réalisée par M. Roland Dumoulin (Attalens, FR). Si le thème d'origine de la manifestation était les «quatre doigts et le pouce» (en référence à la célèbre pièce de théâtre de René Morax) et a été utilisé par les Jeunesses pour réaliser le film de présentation de la candidature lors de l'assemblée générale de l'UCV du 10 juin 2017, il n'a pas pu être exploité faute d'obtention des droits d'auteur. Il n'empêche que l'œuvre de M. Dumoulin trônera fièrement sur le site du Pré aux Moines le jour de la fête, près des mâts qui portent les drapeaux des cinq communes depuis le 1^{er} janvier 2019.

Un billet de train et un billet de tombola pour le 15 juin 2019

Les invités ont d'ores et déjà reçu leur badge et livret de fête, dans lequel ils ont trouvé: un billet mobilis valable pendant toute la journée du 15 juin 2019 pour autant qu'il soit présenté avec le livret de fête, des bons pour les cadeaux, pour le repas ainsi que pour participer au tirage de la tombola qui aura lieu à partir de 17h00. Différents lots de grande valeur seront offerts par tirage au sort.



Sculpture réalisée par M. Roland Dumoulin pour illustrer les cinq doigts de la main. Sur le socle se trouve le logo de la manifestation.

Les participants sont invités à consulter le site internet de la manifestation www.ucv2019.ch. De nombreuses informations permettront à chacun de préparer son déplacement dans la région. Comme chaque année, il est vivement recommandé à tous de profiter de l'offre en transports publics. Celle-ci a été renforcée pour assurer aux nombreux invités et visiteurs un voyage agréable et rapide.

Le comité d'organisation ainsi que toute la région se réjouissent de vous accueillir à Cossonay le 15 juin 2019! ■

Plus d'infos sur www.ucv2019.ch
ou via contact@ucv2019.ch

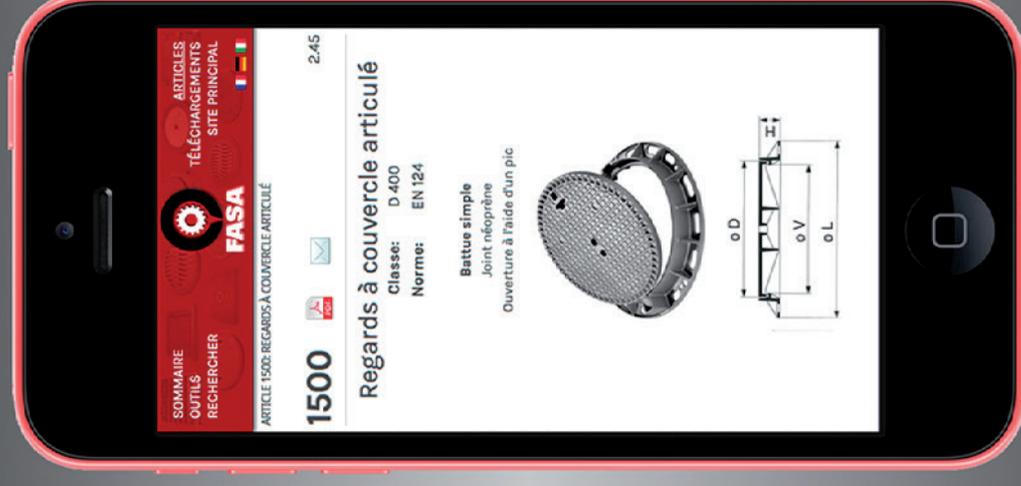
FASA - FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON S.A.

**FONTES DE VOIRIE
BAUGUSS
GHISA STRADALE**



FASA

**Baisse de
prix jusqu'à
- 50%**



CH - 1957 Ardon

+41 27 305 30 30

+41 27 305 30 40

www.fasa.ch

fontevoirie@fasa.ch

Communes-employeurs: comment appliquer le droit du travail ?

Le droit du travail et les relations communes-employeurs suscitent de nombreuses questions au service juridique de l'UCV. Réponses aux principales interrogations des communes et focus sur la situation particulière des sapeurs-pompiers volontaires.



Ana Azevedo
Isabelle del Rizzo
Juristes à l'UCV

Droit public ou droit privé ?

Sous réserve du principe de la légalité¹, les communes sont libres de recourir au droit privé² pour l'engagement de leur personnel. Si la relation est uniquement régie par un contrat de travail «privé», seules les dispositions de droit privé sont applicables³. Si la commune dispose d'un règlement communal du

personnel dûment approuvé par les autorités communales et cantonales compétentes, elle doit s'y référer en premier lieu, le droit privé s'appliquant alors uniquement à titre supplétif à toute matière non couverte par le règlement communal⁴. Ce dernier peut aussi prévoir la possibilité d'un engagement selon le droit privé pour d'autres formes particulières de travail, en parallèle aux contrats de travail appelés communément de droit «public⁵». En cas d'incertitude sur la nature précise du contrat, il faut préciser que c'est le contenu réel

du rapport de droit et non la qualification juridique utilisée par les parties qui sera décisive.

Il est important de relever que même si l'autorité soumet les rapports de travail de son personnel au droit privé, elle doit respecter les principes constitutionnels guidant son activité⁶.

L'employeur peut-il exiger un certificat médical ?

Il incombe au travailleur d'établir qu'il est empêché de travailler au moyen d'un certificat médical, remis à l'employeur,



La solution informatique communale
gérant près de 3 millions
d'habitants en Suisse

Budget

Amortissements

Registre communal

Cadastre

e-Voting

Guichet virtuel

Habitants

MCH2

Planification financière

Dépouillement

Registre communal

Cadastre

e-Voting

Guichet virtuel

RH

Mutations

Taxes

RH

www.primetechnologies.ch

Prime Technologies SA
Lonay - Noirmont



Swiss made software
by SolvAxis





Quid du cas particulier des sapeurs-pompiers volontaires dans la relation de travail? Eclairages avec la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP)

Quelles sont les obligations de l'employeur vis-à-vis d'un collaborateur qui s'est engagé en tant que sapeur-pompier volontaire?

De manière générale, lorsque l'employeur accepte de libérer le collaborateur le temps de l'intervention sans que celui-ci n'ait à compenser ses heures, la solde pour l'intervention n'est pas due (montants fixés par la municipalité, le comité de direction ou tout autre organe exécutif en charge du SDIS)⁷. Il en va différemment lorsque le collaborateur est tenu de compenser les heures de travail non effectuées. Dans ce cas, la solde est versée pour la durée de l'intervention.

Il est également envisageable de trouver des accords particuliers permettant non seulement au sapeur-pompier d'intervenir sans devoir compenser le temps de travail manqué, mais aussi de bénéficier de la solde comme remerciement pour son engagement particulier.

Lorsque le collaborateur a une intervention durant la nuit, est-il tenu de se présenter au travail le lendemain?

Cette situation est la même pour tous les sapeurs-pompiers, qu'ils soient employés dans le secteur privé ou dans le secteur public. En principe, le pompier volontaire doit mettre tout en œuvre pour se présenter sur son lieu de travail, sauf accord particulier avec l'employeur.

Est-ce que l'employeur est tenu de libérer son collaborateur pendant les heures de travail si celui-ci est appelé en intervention?

La modification de la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), acceptée par le parlement vaudois en 2010, a supprimé l'obligation de servir pour ancrer le principe du volontariat. Cette « ancienne » obligation ne s'appliquait cependant qu'à l'individu « sapeur-pompier » et non à son employeur. Selon l'article 25 (RLSDIS), les membres du SDIS sont tenus de rejoindre, dans les meilleurs délais, le détachement en cas d'alarme. Dès lors, l'employeur doit avoir donné son accord au collaborateur de pouvoir intégrer le SDIS et ainsi pouvoir quitter son activité pour rejoindre le détachement. Si aucun accord particulier n'est conclu entre l'employeur et le collaborateur, ce dernier ne peut quitter son activité professionnelle. Dans tous les cas, une demande doit être faite à l'employeur pour pouvoir intégrer un SDIS.

Si l'employeur est une commune, il serait plus que souhaitable que celle-ci laisse son collaborateur intervenir au profit de la collectivité. A ce propos, la FVSP est d'avis que les communes devraient être un exemple en la matière pour soutenir le volontariat, encourageant ainsi les entreprises privées à en faire de même.

généralement dès le troisième jour d'absence. Ce délai peut être réduit lorsqu'il y a une assurance perte de gain contractée par la commune dès le premier jour d'absence ou lorsqu'il y a des abus avérés de la part du collaborateur et que celui-ci a déjà fait l'objet d'un préavis. De manière générale, l'employeur peut régler la question dans une directive ou un règlement. L'absence non fautive et inhérente au collaborateur due à une maladie est couverte par l'employeur, ce qui signifie que le salaire est dû.

Qu'en est-il en cas d'absence due à un enfant malade?

La maladie d'un enfant peut constituer un cas particulier d'accomplissement d'une obligation légale⁸ au sens du CO⁹. Le parent peut prétendre au paiement de son salaire¹⁰ dès le premier jour de maladie, mais uniquement durant le temps nécessaire à la recherche d'une solution de garde¹¹. Les règlements communaux sur le personnel peuvent prévoir des dispositions spécifiques.

Lorsque le collaborateur tombe malade pendant ses vacances, est-il en droit de récupérer ces jours?

Le droit aux vacances est impératif. Au cours de ses vacances, le travailleur doit pouvoir se reposer, soit, récupérer de sa fatigue physique et psychologique mais aussi s'adonner à son temps libre pour ses loisirs. L'incapacité de travail, pour cause de maladie (ou accident) ne compte pas comme période de vacances lorsque le travailleur fournit un certificat médical qui atteste de l'incapacité à profiter de ses vacances et que cette incapacité a duré plus de deux ou trois jours¹².

Les incapacités de minime importance n'empêchent pas que le but des vacances soit atteint. Notamment lorsque l'atteinte à la santé du collaborateur n'est pas suffisamment sérieuse, telles les petites affections comme les maux de tête ou le rhume.

Le collaborateur a-t-il le droit de partir en vacances alors qu'il est en arrêt maladie?

Oui si le médecin atteste que les vacances ne sont pas incompatibles avec

l'incapacité attestée. Dans un tel cas, le salaire est dû et les jours de vacances sont décomptés.

Modification des conditions de travail : comment procéder¹³?

Lorsqu'une modification du contrat de travail est demandée par le travailleur, l'employeur est libre d'accepter ou de refuser.

Lorsque la modification est demandée par l'employeur et que celle-ci péjore la situation de l'employé, la

modification des conditions de travail doit se faire par le biais d'une «résiliation sous réserve de modification». Cela signifie que le contrat de travail prend fin dans les délais légaux ou contractuels si le travailleur n'accepte pas une modification de ses conditions de travail. Le «congé-modification» doit très clairement indiquer les conséquences, pour le travailleur, en cas de refus des nouvelles conditions de travail. Un délai de 15 jours est considéré «raisonnable» afin de permettre au travailleur de se déterminer sur de telles mesures.

Quelles conditions respecter pour la résiliation du contrat de travail ?

Il convient de se référer à la première question pour ce qui a trait aux conditions de résiliation. En effet, celles-ci peuvent différer du CO lorsqu'elles sont prévues dans le cadre d'un règlement communal du personnel et observer des obligations particulières en termes de forme de la résiliation (oral, écrit, avec un avertissement au préalable, etc.), de délais et de motifs.

La commune doit veiller à respecter scrupuleusement les restrictions du droit de résilier, en temps inopportun. Soit, pour cause de service militaire ou civil, pendant une incapacité totale ou partielle résultant d'une maladie ou d'un accident, pendant toute la durée de la grossesse et au cours des seize semaines qui suivent l'accouchement ainsi que pendant que le travailleur participe, avec l'accord de l'employeur, à un service d'aide à l'étranger ordonné par l'autorité fédérale¹⁴.

Un congé donné en violation de ces règles est considéré comme nul, ce qui signifie qu'il devra être renouvelé à la fin de la période de protection puisque la résiliation en temps inopportun doit être comprise comme n'ayant jamais été notifiée. ■

- 1 Autrement dit, le droit cantonal régissant les communes et le statut du personnel communal doivent laisser de la place à un engagement de droit privé.
- 2 Articles 319 et ss du Code des obligations (CO).
- 3 Essentiellement le Code des obligations, la Loi fédérale sur le travail (LTr) n'étant pas applicable aux administrations communales (sous réserve de l'article 4 de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT)).
- 4 Article 342 CO.
- 5 Pour des contrats à temps très partiel ou de piquet par exemple.
- 6 Légalité, égalité de traitement, interdiction de l'arbitraire, intérêt public, proportionnalité, bonne foi.
- 7 Article 7 du règlement d'application de la loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours (RLSDIS).
- 8 Article 276 du Code civil suisse.
- 9 Le Guide de l'Employeur, Centre patronal, fiche III-4 ; article 324 a CO.
- 10 Pour autant que les rapports de travail aient duré plus de trois mois.
- 11 En principe pas plus de trois jours. Un certificat médical peut être demandé selon les cas.
- 12 Espace Droit n° 45, décembre 2014, Marianne Favre Moreillon, p.2.
- 13 Le Guide de l'Employeur, Centre patronal, fiche IV-1.
- 14 Idem, fiche IV-3.



Pour répondre aux besoins de vos concitoyens et visiteurs, **Romande Energie vous accompagne en tant qu'expert dans l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques.**

www.romande-energie.ch



**À VOS CÔTÉS DANS LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

P R O G R A M M E D E S F O R M A T I O N S

FORMATIONS
EN FINANCES
ET GESTION
COMMUNALES

POUR LES
ELUS, CADRES
ET EMPLOYES
COMMUNAUX

une prestation

UNION DES  COMMUNES VAUDOISES

PROGRAMME DES FORMATIONS

TOUS NIVEAUX

- COMPRENDRE SON ÉQUIPE
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- COMMUNES, COMMUNIQUEZ !

NIVEAU 1

- COMPTE DE FONCTIONNEMENT
- COMPTE DES INVESTISSEMENTS
- COMPTE DU BILAN
- INTRODUCTION AU MCH2

NOUVEAU

BASES
DU
PILOTAGE
COMMUNAL

NIVEAU 2

- BOUCLEMENT DES COMPTES
- GESTION DES SALAIRES
- PRÉPARATION DU BUDGET
- GESTION DES DOMAINES AUTOFINANCÉS
- TVA DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

NIVEAU 3

- CONTRÔLE INTERNE
- PÉRÉQUATIONS FINANCIÈRES
- ANALYSE FINANCIÈRE
- PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS

🗨 Catherine Losey-Burri
Coordinatrice des formations

☎ 021 557 81 34
✉ formations@ucv.ch

INSCRIPTIONS

🌐 ucv.ch/formations

TOUJOURS INFORMÉS

📱 avec notre application



Chaque cours peut être suivi individuellement ou regroupé par module de niveaux différents, selon les places disponibles

Dossier SENIORS!

Vieillesse de la population: de nombreux enjeux pour les communes

L'espérance de vie dans le canton de Vaud à la naissance est de 81,1 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes et la population résidente permanente de plus de 65 ans représente 16,3% du total de la population vaudoise, soit près de 130'000 personnes*. Le vieillissement de la population en Suisse est un fait et des adaptations sociétales doivent avoir lieu: santé, social, accompagnement, prévention, logements adaptés, intégration, lien intergénérationnel, etc. De nombreuses structures associatives, parapubliques et privées accompagnent les seniors. Le rôle des communes est aussi primordial puisque, en collaborant avec ces organisations ou par leurs propres moyens, elles sont en mesure de développer des politiques publiques pour les seniors et améliorer, par là, le quotidien d'une partie de leurs citoyens.

Justement, cette thématique sera l'objet de la prochaine Rencontre de politique locale organisée par l'Idheap en partenariat avec les associations faïtières des communes romandes, représentées par la Commission romande de politique locale. «Communes et vieillissement de la population: comment relever le défi» à Yverdon-les-Bains le 13 juin 2019.

Plus d'infos et inscriptions jusqu'au 5 juin sur www.unil.ch/idheap/rpl

*Chiffres de 2017, Annuaire statistique du canton de Vaud 2019.

Résumé de l'étude de Lausanne Région **p. 16**

Senior Lab: co-créer des solutions innovantes
avec et pour les aînés **p. 17**

Le Conseil des Seniors à Yverdon-les-Bains **p. 19**

Promouvoir la santé des seniors: un enjeu d'actualité! **p. 20**

Arrêt sur invité:
Tristan Gratier, Directeur de Pro Senectute Vaud **p. 22**

Une vision régionale sur les seniors grâce à l'étude de Lausanne Région

Les conclusions du rapport de Lausanne Région démontrent qu'un panel de situations existe parmi les communes pour mener à bien la politique du vieillissement de la population. Cet article résume les principales constatations de cette étude.



Serge Sandoz
Président de la commission Seniors de Lausanne Région et Conseiller municipal à Cheseaux-sur-Lausanne

Lausanne Région est une association de 27 communes, organisée en commissions et groupes de travail. C'est en novembre 2016 que la commission Seniors a vu le jour chargée de soutenir les communes dans la valorisation du savoir-faire des aînés et dans le maintien des liens indispensables entre les seniors et leur communauté.

En février 2018, la commission a établi un diagnostic de l'offre existante en matière de prestations en faveur des seniors de la région. Le Canton de Vaud s'est associé à cette démarche. Il en ressort un intéressant rapport d'analyse réalisé par l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP) qui a été présenté le 20 mars 2019 à Pully devant une centaine de personnes, dont plus de la moitié étaient des élus locaux.

Constat de la situation dans la région lausannoise

L'offre proposée aux personnes âgées dans des domaines aussi variés que les transports, les activités culturelles et sportives, le soutien social, la formation, les offres de répit pour les proches aidants, etc., est souvent dévolue à des organisations professionnelles. Le rapport d'analyse met en lumière une offre multiple et disparate à la fois. Car bien qu'officiellement actives dans «tout le canton», la présence des organisations professionnelles se concentre principalement à Lausanne et dans sa couronne immédiate. A part la Ville de Lausanne, aucune commune n'a à ce jour de «délégué aux personnes âgées».

En ce qui concerne les réseaux de bénévoles et groupes de retraités, ils représentent une vraie richesse pour le développement du lien social et le maintien de la vie à domicile des plus âgés. Néanmoins, les acteurs concernés rencontrent régulièrement des difficultés de renouvellement au sein des associations: les comités s'essouffent avec les années et la relève s'avère difficile. Le risque de les voir disparaître est bien réel.

Si toutes les Municipalités démontrent un intérêt certain pour les enjeux liés au vieillissement de leur population, ce domaine reste peu développé à l'heure actuelle. L'Etat de Vaud n'ayant pas de cadre légal contraignant, à la différence du «domaine de l'enfance» qui est très directif, peu de communes inscrivent des mesures de politique vieillissement dans leur programme de législation, faute de temps et de moyens.

Une approche régionale

Suite à ce constat général, la commission Seniors de Lausanne Région a l'intention d'approfondir des pistes utiles aux communes, telles:

- La création d'un poste de répondant des communes qui pourrait coordonner les collaborations permettant de mutualiser les forces entre les communes, établir des échanges durables entre les communes et les milieux associatifs, et proposer des actions à mener au niveau local.
- La création d'un guichet unique à même de centraliser l'information concernant les prestations aux personnes âgées et ainsi améliorer considérablement la vision d'ensemble.

Lors de cette étude, les communes ont démontré un intérêt marqué pour la

question des seniors et semblent prêtes à envisager des projets concertés et durables.

Merci encore pour votre participation à cette étude! ■

Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région, mars 2019, rapport consultable sur www.lausanneregion.ch/analyse-seniors



M. Serge Sandoz sera présent à la Rencontre de politique locale organisée par l'Idheap sur le thème du vieillissement de la population le 13 juin. Plus d'infos et inscription jusqu'au 5 juin sur www.unil.ch/idheap/rpl

Article rédigé en collaboration avec Mme Silva Müller Devaud de Lausanne Région

Senior Lab: co-cr er des solutions innovantes avec et pour les a n s

Face au d fi du vieillissement de la population, il importe de d velopper des solutions cr atives et innovantes. Le Senior Lab, par sa m thodologie interdisciplinaire et participative, favorise la co-cr ation de solutions concr tes r pondant aux besoins et attentes des seniors.



Delphine Roulet Schwab
Docteure en psychologie,
professeure ordinaire,
Institut et Haute Ecole de
la Sant  La Source, HES-SO

La population suisse vieillit. On compte actuellement, en Suisse, 18% de personnes de 65 ans et plus. Ce vieillissement s'accompagne d'une vision n gative de la vieillesse. Les personnes  g es sont souvent per ues comme inutiles, peu productives et co tant cher. Elles sont repr sent es comme un poids, voire une menace pour la soci t  (on parle

par exemple de «tsunami gris»). Cette vision n gative masque les opportunit s qu'offre le vieillissement de la population, notamment en termes de d veloppement des villes et des communes.

Reconna tre l'expertise des seniors

Le point de vue et l'exp rience des a n s sont rarement pris en compte dans le d veloppement des produits, services et politiques qui leur sont d di s (p.ex. g rontotechnologies, appartements prot g s, programmes de soutien aux proches aidants, etc.). Ces r ponses sont souvent

con ues par des personnes plus jeunes, sans r flexion sur les envies, habitudes et besoins r els des seniors. Pour cette raison, de nombreuses solutions d velopp es, notamment technologiques, ne sont pas adopt es.

Impliquer les futurs ou potentiels usagers dans le d veloppement de produits et services qui leur sont destin s constitue un des principes des *livings labs*¹. Cette d marche demande de reconnaître les a n s comme experts du vieillissement. Ce changement de paradigme impose de nouveaux r flexes.

#ELODigital

L'efficacit  num rique au service de votre commune.



PROTOCOL INFORMATIQUE **ELO**
certified BUSINESS PARTNER

ELO solution GED/ECM pour les Communes

- > Simplifiez la recherche, le partage et la tra abilit  de vos documents.
- > Soyez conforme aux directives cantonales et f d rales sur l'archivage.
- > Automatisez vos processus et les prises de d cisions tout simplement.

T l. 021 623 77 77

www.protocol.ch
Gestion documentaire · Archivage · Processus

Nous vous accueillerons avec plaisir sur notre stand   la 110e journ e de l'UCV, le 15 juin 2019   Cossonay

Il ne s'agit plus de «penser pour les seniors» ou d'essayer de «parler pour eux», mais de se faire le relais de leur parole et de réfléchir avec eux à des solutions utiles pour eux, mais aussi pour la population en général.

Un living lab au service de la qualité de vie des seniors

Le Senior Lab (SL) est une plateforme vaudoise, interinstitutionnelle et interdisciplinaire de recherche appliquée et de développement, dédiée aux questions de qualité de vie et d'autonomie des seniors. Il a été créé en juin 2018 par l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source (La Source), la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL). Sa mission est de développer des solutions concrètes et innovantes – produits, technologies et services – dans le domaine du vieillissement en santé, avec et pour les seniors. Ces derniers y jouent un rôle d'experts en partageant leurs expériences du vieillissement, mais aussi leurs préoccupations et aspirations. Leur implication au sein du SL garantit que les offres, services et produits créés ou adaptés répondent à des besoins et correspondent à la réalité quotidienne des personnes âgées.

Grâce à son approche interdisciplinaire et participative, le SL décloisonne le travail des acteurs impliqués: villes, associations, entreprises privées, Hautes Ecoles, etc. Il accompagne le développement de projets qui tiennent compte à la fois des besoins et attentes de la population âgée et des contraintes



Au sein du Senior Lab, les aînés jouent un rôle d'experts en partageant leurs expériences, préoccupations et aspirations.

institutionnelles et étatiques. Il joue un rôle d'interface et de facilitateur. Ancré dans le canton de Vaud, le SL est actif en Suisse romande.

Une ressource pour les communes

Le Senior Lab est actuellement en discussion avec plusieurs communes romandes dans le but d'intégrer sa méthodologie participative au développement de quartiers ou de logements intergénérationnels, modulaires et évolutifs. Les adaptations architecturales sont souvent chères et parfois techniquement impossibles à réaliser. Une bonne prise en compte des besoins des aînés en amont des réalisations sur le terrain, c'est-à-dire dans les phases de conception, permet de créer des logements directement conçus pour les seniors et dont les aménagements sont utiles à la population en général.

Lors de la phase pilote du projet, une collaboration a aussi été développée avec la commune de Renens sur les questions de mobilité et de transports publics. Le SL a par ailleurs encadré des étudiants du Master en Innovation de la HES-SO

(Master Innokick) dont le travail portait sur l'amélioration de la mobilité et de l'autonomie des aînés en ville de Lausanne.

Les communes peuvent mandater le SL pour recueillir les avis et expériences d'aînés en lien avec une thématique ou un projet développé sur le territoire communal. Elles peuvent aussi collaborer à des projets de recherche ou de développement lancés par le SL. Plus d'informations sous: <https://senior-lab.ch/participer/>

Des solutions qui profitent à tous

Par la conjugaison de compétences et de techniques interdisciplinaires d'innovation participative, le Senior Lab offre l'opportunité aux seniors d'influencer les villes, les communes, les entreprises, les développeurs et les chercheurs. A l'inverse, ceux-ci bénéficient d'une expertise leur permettant d'améliorer leurs prestations afin qu'elles contribuent à la qualité de vie et à l'autonomie de la population âgée. ■

1. Un living lab est une méthodologie où citoyens, habitants, usagers, sont considérés comme des acteurs clés des processus de recherche et développement (Wikipédia).



VOS DÉCHETS, LE COMBUSTIBLE DU FUTUR !



Henry Recycling
En Reculan 3 – 1024 Ecublens
contact@henryrecycling.ch
www.henryrecycling.ch | 0800 44 22 22

UNE MARQUE DE :



COSY, le Conseil des Seniors d'Yverdon-les-Bains

De 50 membres à sa création jusqu'à 170 aujourd'hui, le COSY rencontre un joli succès. Retour avec son Président sur ce projet initié par la Ville afin de permettre aux seniors d'exprimer leurs attentes tout en promouvant leur contribution active à la société.



Jean-Marc Poulin
Président du COSY

A fin 2014, un forum organisé par le JECOS (Service Jeunesse et Cohésion sociale) a rassemblé une soixantaine de participants seniors autour de diverses questions touchant à la qualité de vie et aux relations entre population, administration et autorités communales. L'enthousiasme manifesté par les seniors présents a vite convaincu les autorités de la nécessité de construire un Conseil des Seniors, sur le même modèle que celui des Jeunes, créé quelques années plus tôt.

Aussitôt dit, aussitôt fait! Une douzaine de seniors motivés se sont mis à l'œuvre avec le JECOS pour imaginer la structure du conseil, rédiger un règlement, définir les valeurs à défendre et les axes sur lesquels fonder des actions, définir aussi un mode de fonctionnement et trouver un nom.

Le 8 décembre 2015, une assemblée constitutive de quelque 50 seniors s'est réunie pour valider le règlement, élire un comité et un président, et débattre de quelques premiers projets à lancer. Pour le nom du conseil, COSY a vite fait l'unanimité, lui donnant d'emblée un sens évident: confort et qualité de vie!

Organisation et financement du Conseil des Seniors

Financé à raison d'un franc par année et par habitant (soit CHF 30'000.- par an), le COSY se veut avant tout une plateforme-relais entre la population des plus de 60 ans et les autorités communales. Les six séances plénières annuelles permettent de formaliser ces échanges d'informations et de prendre les décisions concernant les activités et projets mis en œuvre par le conseil.

Le conseil a son propre bureau et un local de réunion qu'il partage avec une association de quartier. Il y tient ses séances de comité et plusieurs de ses activités.

Des activités et projets variés...

- La mobilité: enquête sur les barrières architecturales et urbanistiques, accessibilité aux lieux publics pour les personnes à mobilité réduite, transports publics, etc.
- Le logement: favoriser l'autonomie à la maison, aménagements souhaitables, collaborations avec promoteurs, propriétaires, gérances et autres partenaires, etc.
- La santé: collaboration avec d'autres institutions ou associations pour proposer des activités physiques adaptées, etc.
- La sécurité: chez soi et à l'extérieur, par exemple la visibilité des piétons la nuit (nous avons fourni des brassards réfléchissants), plusieurs seniors ont

participé à des tests concernant les éclairages publics adaptatifs, etc.

- La culture et les divertissements: bals, guinguettes, concerts, visites de lieux culturels, rallyes, mais aussi des clubs de lecture, de jeux de société. Sans oublier une opération pianos de rue qui remporte un joli succès!
- Le partage des savoirs: par exemple, des ateliers baptisés «WiFiMédia» pour acquérir la meilleure maîtrise possible des outils numériques dans le monde connecté d'aujourd'hui

... dans un but d'intégration

Tout cela a finalement un but simple, qui rejoint l'une des principales préoccupations des seniors: éviter l'isolement et favoriser les contacts intergénérationnels et interculturels.

On le sait, l'âge moyen de la population augmente significativement d'année en année. Aujourd'hui, un Yverdonnois sur cinq a plus de 60 ans. De plus en plus de seniors sont à la recherche d'activités qui les fassent se sentir utiles à la communauté. Le COSY tente de contribuer au mieux à ces attentes, tout cela dans un esprit strictement citoyen, en s'interdisant tout prosélytisme et en ne s'immisçant dans aucune controverse politique ou religieuse.

Et comme tout passe par la communication, le COSY possède son site internet (www.cosyverdon.ch) qui offre un accès simplifié et direct à de nombreuses informations. Et les membres qui ne sont pas «connectés» reçoivent par courrier postal les informations les plus indispensables. ■

«Pour la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, **le COSY a toute son importance**. En effet, il nous permet de voir les attentes,

les souhaits et les préoccupations des seniors de manière apolitique et non partisane. D'autre part, cela permet également aux seniors de **mettre sur pied des manifestations**.»

Jean-Claude Ruchet, Municipal Jeunesse et Cohésion sociale

M. Jean-Marc Poulin sera présent à la Rencontre de politique locale organisée par l'Idheap sur le thème du vieillissement de la population le 13 juin. Plus d'infos et inscription jusqu'au 5 juin sur www.unil.ch/idheap/rpl

Promouvoir la santé des seniors: un enjeu d'actualité!

Les défis de santé publique liés au vieillissement de la population sont réels tant au niveau fédéral, cantonal que communal. Dans ce contexte, l'ex-association «Promotion Santé Vaud», aujourd'hui partie intégrante d'Unisanté, vient en appui aux communes. Aperçu des prestations et projets.



Myriam Pasche
Co-chef du Département
promotion de la santé
et prévention d'Unisanté

Dans un contexte de vieillissement démographique et d'accroissement des maladies chroniques, le système de santé doit être adapté aux besoins actuels. Le Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté – qui regroupe depuis le 1^{er} janvier 2019 la Polyclinique médicale universitaire, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, l'Institut romand de santé au travail et Promotion Santé Vaud – a été créé pour y répondre.

Les prestations d'Unisanté sont pensées à la fois en soutien à la modifi-

cation des comportements et à l'adaptation de l'environnement pour que ce dernier leur soit favorable. En effet, si le choix d'adopter de saines habitudes de vie relève de l'individu, celui-ci est également conditionné par le contexte dans lequel il évolue. Les communes ont donc le pouvoir d'agir sur les facteurs individuels en proposant à leurs habitants de développer leurs connaissances et compétences en matière de santé, ainsi qu'en agissant sur leur environnement quotidien.

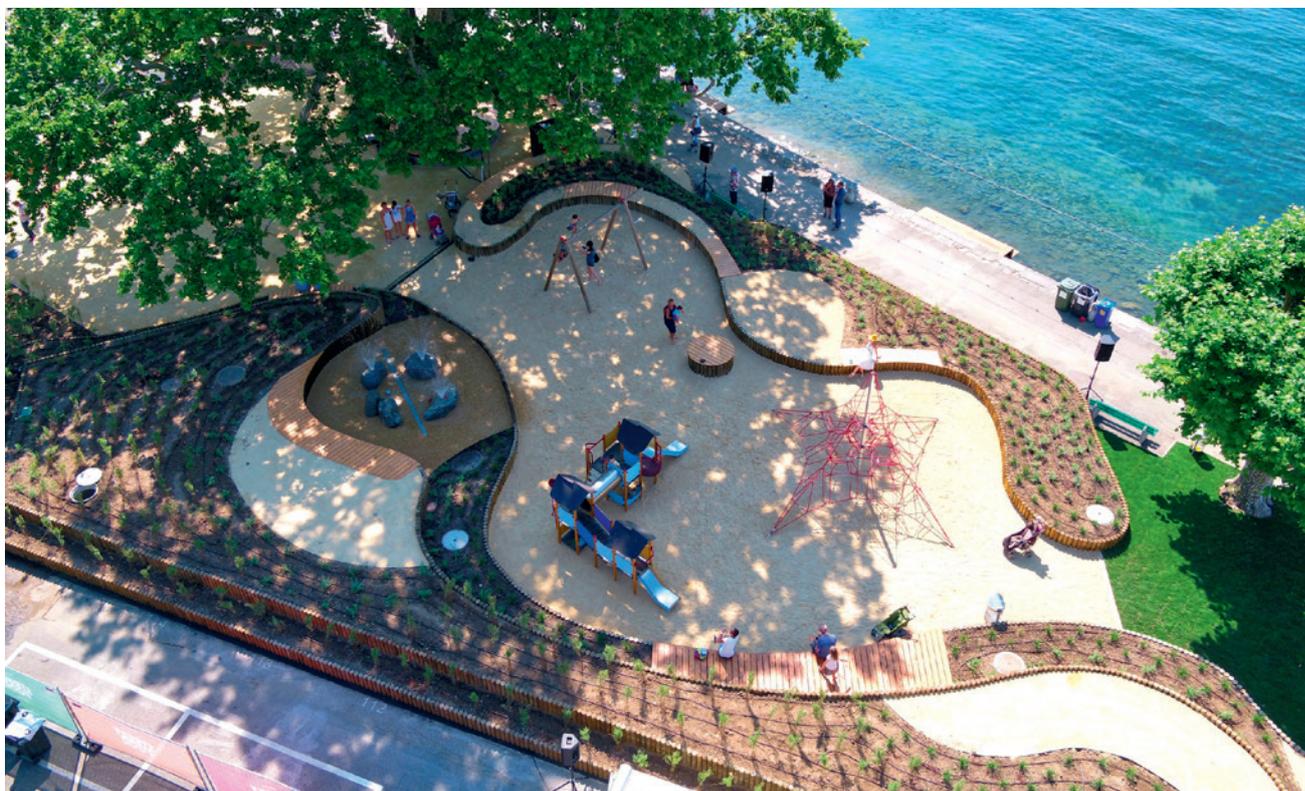
Mesures comportementales: des activités physiques adaptées

La prestation ***Pas de retraite pour ma santé***, mise en œuvre par Unisanté dans six communes (Aigle, Epalinges,

Montreux, Morges, Renens et Yverdon-les-Bains), propose à la population senior sédentaire de se (re)mettre en mouvement et de bénéficier d'une offre d'activités physiques adaptées sur mesure: l'occasion de retrouver forme physique et confiance en soi, de faire de nouvelles rencontres et de s'orienter vers une activité physique régulière dans un club local.

Jeux de balles, courses relais, parcours d'équilibre, ateliers de renforcement, session d'étirements: c'est toute une palette d'exercices qui est proposée et déclinée pour s'adapter aux niveaux respectifs de chacun.e.

En favorisant la promotion de l'activité physique des seniors, les communes encouragent également les ren-



Les communes peuvent mettre en place plusieurs mesures pour promouvoir la santé de leurs seniors, dont le label «Commune en santé», comme à la «Grande Jetée» à Nyon où de nombreux bancs ont été installés. © Michel Perret, Ville de Nyon.

« Cette offre est vraiment **un bon compromis** pour les personnes sédentaires qui souhaitent remettre le pied à l'étrier.

Nous avons de très bons retours des participant·es. Cela génère également des **liens sociaux** et **complète bien les autres offres** que nous proposons pour les personnes âgées au sein de la commune, tels que les quartiers solidaires ou la marche douce. »

Maurice Mischler, syndic d'Epalinges qui met en œuvre l'action depuis 2015.

contres entre les habitant·e·s, voire les générations. Elles participent ainsi au développement d'une meilleure cohésion sociale et à la prévention de l'isolement social de certains individus.

Pour que les communes puissent se familiariser avec la prestation « Pas de retraite pour ma santé », elle leur est proposée en test les six premiers mois. L'offre comprend des « Journées découverte » (conférences santé, ateliers pratiques en partenariat avec des associations sportives locales et menus santé), des « Rencontres actives » (séance hebdomadaire d'activités physiques adaptées à tous les niveaux) et des « Conférences santé ». Si la commune souhaite pérenniser l'action sur son territoire, une convention de collaboration annuelle lui est proposée.

Mesures structurelles: des aménagements urbains

Les seniors pratiquent également une activité physique lors de leurs déplacements quotidiens. La marche – qui joue un rôle déterminant dans le maintien de l'autonomie de la personne âgée – sollicite de multiples ressources (équilibre, force musculaire, vue, souplesse). Or, lorsqu'une ou plusieurs de ces res-

sources sont diminuées ou absentes, se déplacer à pied peut devenir difficile.

Pour faciliter la mobilité de leurs seniors, les communes peuvent agir sur l'aménagement des chemins qu'ils empruntent. Elles peuvent par exemple procéder à l'abaissement des trottoirs aux abords des passages piétons, à la pose de mains courantes le long des rampes et des escaliers ou à l'installation de bancs à intervalles réguliers pour leur offrir des pauses.

De nombreuses autres mesures existent, dont celles proposées par le programme « Environnements favorables à la santé » et le label « Commune en santé ».

Lancé en 2016, le projet **Environnements favorables à la santé** a pour objectif de recenser et de promouvoir les mesures structurelles qui permettent de créer des environnements exerçant une influence positive sur l'état de santé des individus, ceci en facilitant les choix bénéfiques à leur santé.

Le site internet du projet met à disposition des acteurs de la commune (élu·e·s, administrations, professionnel·le·s de la santé ou autres, habitant·e·s et entreprises) un répertoire de mesures

qui peuvent être mises en place sur leur territoire et qui ont un effet sur les comportements de santé des individus. Une équipe est également à disposition pour conseiller et accompagner les communes dans la mise en œuvre d'environnements favorables à la santé.

Le label **Commune en santé**

Ce label est une distinction gratuite, créée pour répertorier, valoriser et pérenniser les initiatives communales en faveur de la promotion de la santé.

Pour l'obtenir, la commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans six domaines différents (politique communale, offre de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail et espaces publics). La coordination cantonale du label l'accompagne, l'oriente et la conseille tout au long de la démarche.

Les communes de Bercher, Château-d'Ex, Ecublens, Montagny-près-Yverdon, Nyon et Sainte-Croix ont déjà obtenu le label et sept autres sont en cours de labellisation.

Unisanté chapeaute ces nombreux projets en faveur des seniors ou pour la santé de manière générale. De nombreuses communes ont déjà sollicité ses services. Pourquoi pas la vôtre? ■

Plus d'informations sur ces projets au 021 545 10 52 et sur www.environnements-sante.ch, mangerbouger.promotionsantevaud.ch et www.labelcommunesante.ch

Pour votre publicité dans



urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21
1008 Prilly
info@urbanic.ch
Tél. 079 278 05 94

d'silence acoustique sa



Ch. I.-de Montlieu 161 - 1010 Lausanne
Tél. 021 601 44 59

acoustique des salles, acoustique du bâtiment,
vibrations, mesurages, expertise, suivi d'exécution

Arrêt sur invité: Tristan Gratier, Directeur de Pro Senectute Vaud

Directeur de Pro Senectute Vaud depuis 2014 et ancien secrétaire général de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux, Tristan Gratier préside également l'AVASAD. A l'occasion des 100 ans de l'association, il nous en dit plus sur l'avenir des aînés.

Comment Pro Senectute Vaud contribue au bien-être des personnes âgées?

C'est essentiel d'améliorer le bien-être physique, psychique et financier des seniors. En 2018, près de 3000 aînés ont bénéficié des cours dispensés par notre unité sport! Nous collaborons actuellement avec des communes pour instaurer de la gym gratuite dans les parcs publics et varier notre offre sportive. Je suis convaincu que les personnes bien dans leur tête sont en meilleure santé. Et cela dépend de nombreux facteurs, dont les plaisirs de la table! Par exemple, grâce aux Tables conviviales lancées par Pro Senectute Vaud, un bénévole – parmi les 600 de l'association – organise un repas chez un particulier ou restaurateur afin que les participants passent un bon moment et créent des liens. Côté finances, une cinquantaine de bénévoles soutiennent les seniors dépassés dans leurs démarches administratives et nos bureaux régionaux de service social redistribuent près de 1,5 million de francs comme aides. Actuellement, nos projets touchent près de 10% de la population vaudoise de plus de 65 ans qui le demande. C'est bien! Mais il reste encore de nombreuses personnes qui pourraient profiter de nos prestations, surtout les personnes isolées.

Le vieillissement de la population pose de nombreux enjeux, lesquels selon vous?

J'identifie ici trois enjeux: l'intergénérationnel, le repli sur soi-même et les coûts de la santé. En effet, auparavant, les familles vivaient sous le même toit alors qu'aujourd'hui les générations se méconnaissent entre elles. A Nyon par exemple, notre projet «Qui es-tu?» invite les personnes âgées à se présenter dans les écoles et raconter leur parcours de

vie aux enfants. Le repli sur soi-même et l'isolement peuvent être évités grâce aux «quartiers solidaires», accompagnés par Pro Senectute Vaud, qui offrent l'opportunité de dialoguer entre habitants au travers d'activités souhaitées par les bénévoles. Enfin, pour réduire les coûts de la santé, il faudrait agir sur les prestations fournies dans les hôpitaux, les salaires des médecins, les prix des médicaments, les coûts des soins à domicile. Mais économiser sur ces points en diminuerait la qualité. C'est pourquoi je suis persuadé que lier la santé au social est la clé: une personne bien dans sa tête est bien globalement, ce qui diminue les coûts d'une prise en charge lourde et donc une facture sociale qui explose.

«Pro Senectute Vaud **s'adapte** en proposant sans cesse des **projets innovants** et adéquats à **l'évolution** de la structure sociale de la **société**.»

Et comment votre association s'y adapte-t-elle?

Pro Senectute Vaud s'adapte à ces enjeux de société en proposant sans cesse des projets innovants et adéquats à l'évolution de la structure sociale de la société. Notre dernier en date est celui de la Compagnie des voisins dont le but est d'encourager les contacts entre voisins (activités, services, rencontres), en particulier auprès des seniors.

En 2019, votre association fête ses 100 ans dans la bonne humeur ou l'inquiétude?

Une fête n'est jamais triste! Et pourtant nous allons célébrer avec ces deux émotions. Esprit chagrin parce que la

Confédération a décidé de réduire notre financement de 20%. Ainsi, nous allons devoir nous réinventer et cherchons notamment à collaborer encore plus régulièrement avec les communes, des privés, entreprises, etc. Mais bonne humeur, aussi, parce que ce centenaire est l'occasion de créer de nouvelles prestations, comme le Club des membres, et de proposer seize événements originaux pour les aînés.

La Rencontre de politique locale est l'occasion de rencontrer des élus communaux, quel message souhaitez-vous faire passer?

En tant qu'ancien Municipal à Corcelles-près-Concise, je suis conscient que la gestion des affaires courantes demande beaucoup de temps et d'énergie. Toutefois, c'est à vous, élus, de penser à la jeunesse et de réagir face au vieillissement de la population en développant des politiques publiques communales adaptées. Pro Senectute Vaud est là pour vous aider concernant les seniors. D'ailleurs, nous mettons à disposition des communes un petit guide des possibilités et proposons un Diagnostic senior pour une évaluation rapide de la situation communale pour les aînés. Les communes peuvent également devenir membres de notre assemblée générale gratuitement. En collaborant, nous pourrions fournir des prestations plus complètes et durables. Mon intervention à la Rencontre de politique locale aura lieu en début d'après-midi – en pleine digestion! – mais je suis certain que nos projets passionnants et nécessaires pour les aînés vous tiendront éveillés! ■

Propos recueillis par Chloé Wiss.



Tristan Gratier sera présent à la Rencontre de politique locale sur le thème du vieillissement de la population. Il y présentera des projets de Pro Senectute Vaud en lien avec les communes, comme le dernier en date: la Compagnie des voisins. © Steve Guenat

Consultez la liste de nos
professionnels sur www.fveconstruction.ch
et sur notre application FVE Annuaire



Nos charpentiers sont loin d'être marteau !

Nos membres **forment** des apprentis.

Notre service Conseils et assistance techniques vous
soutient volontiers dans vos projets de marchés publics.
021 632 12 30 et cat@fve.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Auberges communales: fermer ou résister?

L'avenir des auberges villageoises suscite une attention soutenue des élus locaux, sous l'effet de l'évolution des modes de consommation et de la pendularité croissante des travailleurs. Pour faciliter leurs réflexions, GastroVaud propose un séminaire d'une journée. Gros plan.



Gilles Meystre
Président de GastroVaud
et membre des Conseils
de GastroSuisse et
Suisse Tourisme

Après l'épicier, le boulanger et le boucher, c'est au tour de l'exploitant de l'auberge communale de mettre la clé sous la porte. Cette situation met au défi les autorités locales, lorsqu'elles sont propriétaires des murs de l'établissement. Faut-il fermer ce dernier lieu de sociabilité? Ou plutôt investir et rénover? Quelles sont les bonnes questions à se poser? Et quels conseils rechercher pour aboutir à une décision solide à l'attention de l'organe délibérant?

Des questions récurrentes que GastroVaud a décidé de traiter dans le cadre d'une journée-séminaire destinée aux syndics, municipaux et cadres communaux, le 24 septembre prochain. Objectifs:

- Comprendre les enjeux relatifs à l'exploitation, à la remise et au changement d'exploitant d'un restaurant

- Fournir les indicateurs nécessaires à une prise de décision qui intègre l'ensemble des facteurs garantissant la bonne marche d'un établissement
- Offrir des exemples de bonnes pratiques, grâce à la participation d'élus communaux.

Un panel d'acteurs issus de milieux différents (association professionnelle, fiduciaire, cautionnement, architecte) présentera plusieurs clés et principes de base issus de la pratique quotidienne. En outre, des exemples concrets de remises d'établissements réussies seront présentés par des élus. Le repas de midi servi à la Pinte vaudoise ainsi qu'un apéritif propice au réseautage ponctueront cette journée.

Vous vous interrogez sur la stratégie à adopter dans votre commune? Vous ne savez comment empoigner pareil dossier? Inscrivez-vous sans tarder! ■

Renseignements et inscriptions

GastroVaud, Coryne Eckert
coryne.eckert@gastrovaud.ch - 021 721 07 13

Programme du séminaire «Auberges communales: un défi pour les communes»

Mardi 24 septembre 2019,
9h-17h, GastroVaud à Pully

1. L'auberge communale: une brève approche socio-historique
2. Facteurs de réussite d'une reprise
 - 2.1 Réflexions préalables et cahier des charges
 - Concurrence et positionnement de l'offre
 - Besoins locaux et synergies communales
 - Prestations attendues du restaurateur - prestations offertes par la Commune
 - 2.2 Construire et rénover: quand le diable se cache dans les normes
 - Les exigences constructives (ventilation, WC, séparateur de graisse, etc.)
 - 2.3 Financement: un domaine particulier
 - Chiffres-clés de la branche
 - Estimer la valeur des infrastructures
 - Répartition des investissements
 - Eléments-clés d'un business plan
3. Exemples de bonnes pratiques et de remises réussies par des élus municipaux et syndics.

Repas de midi servi en commun et apéritif final compris dans le tarif d'inscription de CHF 500.-



Auberge communale de Belmont-sur-Lausanne.

L'union fait la gouvernance, exemple avec Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme

Le 21 mars 2019, les membres de Pays-d'Enhaut Tourisme et de Pays-d'Enhaut Région ont accepté la fusion de leurs deux associations. L'unité de développement régionale et l'office du tourisme régional collaborent désormais sous une seule et même entité. Présentation.



Frédéric Delachaux
Directeur de Pays-d'Enhaut
Région, Economie
et Tourisme

Dans le contexte d'une région de moyenne montagne confrontée à de nombreux défis, entamer un processus de rapprochement paraissait opportun et logique pour les instances dirigeantes, surtout en prenant en considération la taille critique des structures. Cette fusion a pour objectif de renforcer les missions et les prestations de l'association, sans changer le nombre de collaborateurs.

Ensemble pour l'avenir de la région

Un avantage majeur de cette nouvelle structure réside dans la définition d'une gouvernance unique au niveau stratégique et opérationnel, appuyée par une vision globale des enjeux. Ainsi, soutenues par les Municipalités du Pays-d'Enhaut et par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation du Canton de Vaud, les deux entités ont scellé leur destin afin de mener des missions complémentaires et coordonnées.

L'unité de développement régionale est en charge de la promotion économique, du soutien aux entreprises

et aux porteurs de projets, de la mise en œuvre de la stratégie régionale de développement ainsi que de la valorisation des produits du terroir. L'office du tourisme régional a lui pour missions l'accueil et l'information, la promotion, la gestion de la centrale de réservation, l'organisation d'animations et de manifestations, à l'image du Festival international de ballons.

De l'offre à la demande

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, les quinze personnes (dix équivalents plein-temps) sont maintenues

Votre partenaire pour la publicité extérieure : www.apgsga.ch



APG|SGA est l'entreprise leader de la publicité extérieure en Suisse, spécialisée dans les offres d'affiches numériques et analogiques à des endroits hautement fréquentés. La croissance démographique, la mobilité en hausse, l'acceptation des nouvelles possibilités de publicité font de l'Out of Home Media l'un des principaux éléments du mix de communication.

Laissez-nous vous montrer à quel point la publicité extérieure et nos services sont fascinants et porteurs d'avenir. Bienvenue chez APG|SGA.

APG|SGA
Out of Home Media



Regards de Jean-Pierre Neff

Syndic de Rossinière et Président de Pays-d'Enhaut Région, Economie et Tourisme

Cette fusion des entités économiques et touristiques régionales fait sens aujourd'hui, à l'aube des défis majeurs qui attendent nos régions de montagnes au XXI^e siècle. Au Pays-d'Enhaut depuis longtemps déjà, l'économie est indissociable du tourisme, cette mise en commun des deux structures renforce et pérennise la région et ses trois communes de Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière. En effet, le Pays-d'Enhaut se situe au carrefour de quatre pôles économiques et touristiques puissants, la Gruyère, le Saanenland (Gstaad), la Riviera (Montreux-Vevey) et les Alpes vaudoises.

Un personnel opérationnel renforcé sous une direction, une vision coordonnée entre les milieux économiques, touristiques et politiques tels que prévus dans notre nouvelle association régionale sont indispensables si la région du Pays-d'Enhaut veut pouvoir rester un partenaire fiable et crédible pour ses voisins, asseoir son identité et garder sa place dans le paysage économique et touristique Suisse.

dans leurs fonctions actuelles. Outre les synergies, placer ces deux entités sous le même toit permet aussi d'éviter le travail en silo et de favoriser une meilleure coordination générale des projets. Par exemple le Musée du Pays-d'Enhaut dont le projet de rénovation et d'extension en Centre suisse du papier découpé, a bénéficié du soutien de l'organisme régional pour la dépose d'une demande cantonale LADE (Loi sur l'appui au développement économique). Parallèlement au niveau de l'exploitation, les démarches de développement pour la clientèle se font avec l'office du tourisme régional afin d'optimiser la mise sur le marché en tenant compte de l'évolution de la demande et du projet dans sa globalité.

Le défi de la gouvernance

Au niveau organisationnel, la structure se compose selon les statuts d'un comité de cinq à sept personnes, constitué de représentants des trois communes du Pays-d'Enhaut, du tourisme et de l'économie locale. Ce comité est épaulé dans ses tâches par quatre commissions:

- Tourisme: gestion du budget et des actions en lien avec le tourisme, gestion des demandes en rapport avec le fonds d'équipement touristique régional,
- Economie: gestion des demandes d'aides financières régionales ou cantonales,
- Pays-d'Enhaut Produits Authentiques: valorisation des produits du terroir de la région,
- Qualité de vie: maintien de l'attractivité du territoire pour les habitants et les résidents.

Les craintes d'avoir une majorité d'élus siégeant au Comité et décidant sans compter sur la souveraineté de l'Assemblée générale ont nourri de vives discussions. Avec la mise sur pied d'un comité statutaire de cinq à sept membres, dont trois municipaux de chaque commune, et surtout le renforcement des attributions et pouvoirs des commissions, les membres de l'association s'assurent une forte représentation dans ces dernières. Un compromis qui a séduit une large majorité et garantit le succès de la fusion à long terme. ■

Diplôme de cadre en administration communale: une formation en développement constant

Les sept cantons de Suisse occidentale ont honoré une vingtaine de nouveaux cadres en administration communale, dont six Vaudoises et Vaudois et seize spécialistes du domaine de la population et du contrôle des habitants. Zoom sur ce diplôme.



Marc-André Burdet
Membre du Comité de l'AVSM

La formation professionnelle du personnel administratif communal des cantons de Berne (partie francophone), Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais est en constante amélioration. Vingt-trois cadres des administrations communales, qui en ont tiré profit durant leur cursus de deux ans ponctué de 420 leçons, ont reçu leur diplôme à Yverdon-les-Bains en mars en présence des représentants des autorités cantonales et communales.

Une formation adaptée pour le personnel administratif des communes romandes

«De nos jours, on ne peut pas s'improviser cadre communal» a insisté la Conseillère d'État Béatrice Métraux lors de la cérémonie. La somme de qualifications et de

connaissances requises exige une formation de qualité, assurée depuis quinze ans à l'échelon romand. Garants du bon fonctionnement des administrations locales, les cadres communaux sont, d'après Mme Métraux, les «maillons indispensables entre les magistrats et les citoyens». Ils incarnent la proximité, contre la désaffection pour la chose publique.

Ce diplôme atteste des compétences du cadre communal. Cette profession passionnante et exigeante nécessite de maîtriser toutes les affaires communales: secrétariat, aménagement du territoire et constructions, relations publiques, contrôle des habitants, assurances, gestion du personnel, dossiers juridiques, finances publiques, péréquation, etc.

Préparation au brevet fédéral de spécialiste en administration publique

En quinze ans de cours, à raison de sept sessions biennales pour deux classes parallèles en moyenne, 196 personnes ont

obtenu le diplôme de cadre en administration, a rappelé la Présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C, Micheline Guerry-Berchier. FR2C est à l'écoute des attentes du personnel communal et de l'administration publique en général, mais elle prête également une oreille attentive aux demandes des employeurs et des communes.

La filière est la seule accréditée en Suisse romande pour la préparation des candidats au brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Les 72 premiers brevets fédéraux ont été décernés en 2018 et 25 Romands font partie des lauréats. Forte de cette expérience, la commission FR2C vient de se constituer en association de droit privé afin d'ouvrir l'adhésion à d'autres associations qui ont pour but de développer et de renforcer la reconnaissance de la profession d'employé administratif communal. ■

Plus d'infos et inscriptions sur www.avenirformation.ch



Les six diplômées vaudoises, entourées de Mmes Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Micheline Guerry-Berchier, Présidente de la FR2C, ont reçu leur diplôme lors d'une cérémonie au Château d'Yverdon-les-Bains vendredi 22 mars 2019 (dans l'ordre alphabétique): Lise Bettex (Avenches), Isabelle Despland (Cuarnens), Christophe Hermanjat (Founex), Christel Peter (Luins), Amandine Reymond (Mont-sur-Rolle), Marta Santos (Echichens).

Les 7 Grands, une association pour promouvoir le rôle des sociétés locales

Les 7 Grands regroupe les footballeurs, les gymnastes, les carabiniers, les jeunesses campagnardes, les paysannes, les musiciens et les chanteurs. Elle représente à elle seule plus de 80'000 membres (10% de la population vaudoise) et des centaines de sociétés locales réparties dans le canton!



Yann Stucki
Coordinateur des 7 Grands

Imaginez le rôle extraordinaire que les sociétés locales jouent dans notre canton:

- elles sont parmi les garantes du maintien des traditions et façonnent l'histoire du canton depuis des décennies
- elles permettent aux jeunes générations d'accéder à des valeurs
- elles permettent de cultiver le don de soi
- elles organisent chaque année des centaines de manifestations qui contribuent à stimuler l'économie du canton
- elles maintiennent et dynamisent la vie d'une région
- elles sont les ambassadrices spontanées du patrimoine, des produits du terroir et des vins vaudois

qui prônent le respect ainsi que le travail

L'association des 7 Grands reflète l'ADN du Pays de Vaud

Le patrimoine associatif est une partie de l'ADN de notre canton. Il représente également des valeurs helvétiques, comme le bénévolat. Des milliers de personnes se mettent ainsi au service des autres et cultivent l'altruisme, la valeur ajoutée de la collectivité et du vivre ensemble. Les activités associatives favorisent le partage et la rencontre, offrant une perspective concrète face à l'individualisation croissante de la société en général.

Cave de la Crausaz Féchy

Féchy AOC La Côte

Vente directe à la propriété
Cave ouverte tous les jours
lu-ven 7h - 12h / 13h - 18h
samedi 8h - 12h / 14h - 17h

Grappy
Jus de raisin
sans sucre ajouté,
légèrement gazéifié
et sans alcool

NOUVEAU

Chemin de la Crausaz 3 - Féchy
021 808 53 54 - www.cavedelacrausaz.ch

LAURIERS D'OR Terravin

Cave de la Crausaz Féchy
La Côte
Appellation d'origine contrôlée
Pettonis frères SA - Féchy

Grappy
Jus de raisin vaudois pasteurisé et légèrement gazéifié
Pettonis frères SA - Féchy
A conserver à moins de 20°C
Préserver de préférence au frais





Au sein de ces sociétés, vous y croirez pour la plupart du temps des passionnés qui ont pour plaisir de relever des défis en communauté, de se fabriquer des souvenirs, de trinquer à la joie provoquée par l'aboutissement d'une manifestation ou par la victoire d'une équipe dans le cadre d'une compétition.

Le paradoxe auquel fait face le monde associatif

Le paysage socio-économique de notre canton a beaucoup évolué ces dernières années. Le bénévole passionné est toujours prêt à s'investir pour les autres, mais s'interroge aussi face aux respon-

sabilités, aux contraintes administratives devenant de plus en plus lourdes, à certaines mentalités qui n'ont pas toutes l'habitude de côtoyer ces milieux associatifs. Parfois, une heure supplémentaire de musique jouée en dehors de l'horaire autorisé suffit pour qu'une manifestation centenaire soit réduite au rang d'intrus, alors qu'elle devrait d'abord être perçue comme un magnifique outil d'animation et d'intégration sociale pour toute une localité, une région, un pays.

Le paradoxe devient alors de plus en plus perceptible: le rôle et la contribution des sociétés sont davantage salués afin de faire face à cette conjoncture, toutefois, les «encoules» redoublant, le risque de voir le passionné s'essouffler s'accroît.

Les 7 Grands encouragent donc vivement les autorités à soutenir ou continuer à soutenir activement leurs sociétés locales afin d'assurer l'avenir de leurs activités, toutes au bénéfice de la population locale.

Notre patrimoine associatif mérite donc notre plus grande attention. Pour que l'esprit collectif demeure dans notre canton et que ces traditions restent vivantes, tout simplement.

Qui sont les membres des 7 Grands ?

Association cantonale vaudoise de football

Fondée en 1904, elle a son siège au Mont-sur-Lausanne depuis janvier 2001. Son comité se compose de huit membres, chacun responsable d'une

commission. A ce jour, l'ACVF compte plus de 30'000 joueurs dont 1500 filles. Elle compte également sur plus de 500 arbitres pour diriger les rencontres de la deuxième ligue jusqu'en juniors D. Le principal rôle de l'ACVF est la formation de jeunes footballeurs et la promotion du football amateur.

Association cantonale vaudoise de gymnastique

L'ACVG est issue de la fusion en 2001 des associations masculine et féminine, fondées respectivement en 1858 et 1925. Elle regroupe plus de 120 sociétés et plus de 20'000 membres. Elle est affiliée à la Fédération suisse de gymnastique et à l'Union romande de gymnastique.

Association des paysannes vaudoises

Fondée en 1931, l'Association des paysannes vaudoises est la plus grande association féminine du canton de Vaud et compte fièrement environ 6000 membres réparties en 74 groupes et habitant les quatre coins du canton. Ses objectifs sont de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, ainsi que promouvoir les produits du terroir et défendre les intérêts agricoles.

Fédération vaudoise des jeunes campagnardes

Fondée en 1919 dans le but de coordonner les jeunes forces campagnardes en unissant les sociétés de jeunesse, «la fédé» est aujourd'hui plus vivace que

Une histoire de presque 70 ans

Fondée en 1951 sous l'impulsion de M. Lucien Rubattel, alors président de la SVC, l'association regroupant les grandes sociétés cantonales vaudoises a démarré son histoire à quatre avec les carabiniers, les chanteurs, les musiciens et les gymnastes.

Les buts initiaux étaient alors de coordonner la planification des grandes manifestations de chacun ainsi que d'avoir, dès 1953, une présence systématique aux assemblées des délégués des sociétés amies.

En date du 7 octobre 2006, lors de l'assemblée ordinaire des 6 Grands qui eut lieu à Yvorne, l'Association des paysannes vaudoises a rejoint le contingent et l'association est devenue les 7 Grands.



jamais si l'on en juge les effectifs en hausse (plus de 8000 membres). La panoplie des disciplines pratiquées actuellement est aussi complète que variée et se déroule tout au long de l'année au rythme des manifestations officielles.

Société cantonale des musiques vaudoises

Fondée en 1892, la SCMV regroupe 99 sociétés de musique (fanfares, brass bands et harmonies) et compte ainsi plus de 3200 membres actifs. Gérée par un comité central, une commission de musique et une commission technique des tambours, la SCMV s'active tout au long de l'année pour défendre la musique à vent par le biais de cours, formations et manifestations.

Société vaudoise des carabiniers

Ce sport ancestral requiert de la discipline pour offrir la sécurité aux tireurs et une grande concentration. En dehors du

«pas de tir», le tireur sait cultiver l'amitié et la camaraderie. Malgré la diminution du nombre de tireurs astreints aux exercices obligatoires, la SVC, fondée en 1825, compte encore près de 6000 membres dans ses rangs.

Société cantonale des chanteurs vaudois

Fondée en 1853, la SCCV regroupe un peu plus de 5000 membres répartis dans 133 chœurs. Elle souhaite notamment promouvoir le chant choral et favoriser la création de chœurs de jeunes, soutenir leur activité et encourager l'enseignement des branches artistiques à l'école.

Une meilleure communication

Afin de mieux faire connaître ces associations auprès du grand public, les 7 Grands ont réalisé des vidéos afin de rendre visible l'incroyable panel d'activités proposées toute l'année par ces sociétés locales. A bientôt sur www.7grands.ch! ■

**mon métier,
ma passion**
Rejoignez-nous sur
www.polcom-vd.ch



**Polices
communales
vaudoises**

www.polcom-vd.ch

SOPV! Enjeux d'aujourd'hui et de demain pour les polices communales vaudoises

La traditionnelle assemblée générale des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) s'est déroulée le vendredi 22 mars 2019 dans la salle du conseil communal du château de Lutry.



Eugène Chollet
Commandant Association
Police Lavaux et membre
du Comité de rédaction
de *Point CommUNE!*

Les participants ont été accueillis par M. Kilian Duggan, Municipal de la sécurité et de la mobilité de la Ville de Lutry. L'élu a souhaité la bienvenue aux membres de notre Société et a présenté brièvement sa commune. Il a également dispensé quelques informations sur le fonctionnement de l'Association Police Lavaux – organisatrice de la journée – dont il a charge de Vice-président du Comité directeur.

À 10h00 tapantes, le Lt-col Pascal Pittet, Président de la SOPV, ouvre la 274^e assemblée; il souhaite la bienvenue aux membres, salue la présence de M. Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron, et celle de M. Kilian Duggan, Municipal. Après avoir fait adopter l'ordre du jour, le Président donne lecture de son rapport. Celui-ci prend en compte de multiples thématiques inhérentes à la coordination policière qui sont majoritairement traitées via la Conférence des Commandants des Polices communales vaudoises. Le projet REGIO (collaboration de la Police de l'Ouest lausannois avec la Gendarmerie vaudoise) a retenu l'attention de l'assemblée. Ce concept, qui sera testé durant deux ans, s'est mis en place dans une grande discrétion. Le Lt-col Pittet rappelle aux participants les bases statutaires de la Société qui visent la défense des intérêts sécuritaires de nos communes en maintenant bien évidemment **la capacité d'interactions** avec l'ensemble de nos partenaires de toute provenance. Les membres ont échangé sur les développements

découlant des Assises SOPV/CDPMV qui sont au cœur de nos actions et qui constituent une ossature fonctionnelle de notre Association et de nos organisations. Il est relevé la haute qualité de la production des livrables qui permettent à nos autorités politiques de renforcer leurs orientations. De nombreux ques-

tionnements restent ouverts sur les impacts futurs des développements informatiques qui se chiffreront en millions pour les Polices communales. Ces équipements sont et seront nécessaires au bon fonctionnement de la Police coordonnée vaudoise. Indépendamment du financement de nos associations sécuri-



Bonne ambiance à Lutry pour l'assemblée générale de la SOPV.

Photos: © Steve Guenat

Salle du conseil communal
du château de Lutry.

taires, de nombreuses questions restent en suspens; elles sont en main des élus et ne pourront pas être dissociées de la facture policière qui sera discutée entre canton et communes.

Démission de notre Secrétaire générale

Entrée en fonction en qualité de Secrétaire générale le 1^{er} octobre 2014, Mme Marylaure Garcia a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière. La concrétisation de nombreux projets est à mettre à son actif, notamment la



Découvrez **Youdoc** sur le stand du Groupe T2i lors de la **Journée des Communes Vaudoises**, le 15 juin 2019 à Cossonay !



SOLUTION DE GESTION DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Une solution **ergonomique, intégrée, sécurisée** et **100% web** adaptée aux besoins des communes romandes !

youdoc
powered by **T2i**

www.youdoc.ch - www.groupe-t2i.com

mise en œuvre d'un Secrétariat général au profit de la CDPMV et de la SOPV, le développement d'une meilleure visibilité des Polices communales, une sensibilisation quant à la nécessité d'une meilleure cohésion des neuf Corps de Police communaux, un concept d'informations transversales entre les Associations, une centralisation de l'information au profit des Polices communales, un concept de recrutement unifié. L'assemblée a attesté de sa reconnaissance à Marylaure Garcia et lui a souhaité le meilleur pour son avenir professionnel.

Modification au sein du comité

Le major Ruben Melikian, Commandant de police au sein de l'ASR, Vice-président depuis de nombreuses années, a demandé à être déchargé de cette fonction. Préalablement à sa démarche, il s'est enquis de trouver un remplaçant en la personne du Major Martin De Mural, Commandant de la Police Morges Région. Ce dernier a été élu à l'unanimité avec les remerciements d'usage.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, notre Président a accueilli chaleureusement M. Daniel Flotron, Préfet du district

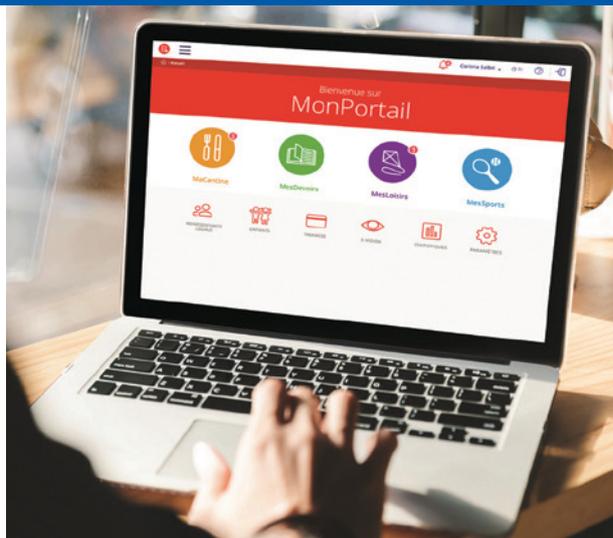
de Lavaux-Oron. Le magistrat a donné de multiples informations sur le district dont la territorialité est composée de milieux urbanisés et ruraux. Cette situation nécessite des approches différentes selon la sensibilité quant à la provenance du citoyen. Dans son travail quotidien, M. le Préfet est soucieux d'une gestion humaniste nécessaire à la relation de confiance autorité-citoyen, ce malgré une complexification juridique de plus en plus accrue dans la multitude des dossiers à traiter. Le magistrat a aussi relevé l'excellente collaboration entretenue avec les Corps de Police actifs sur le district. Il a complété ses propos avec quelques exemples qui ont concouru au succès des actions prises en commun. L'exposé a permis un échange nourri entre le représentant étatique et les Officiers des Polices communales qui l'ont chaleureusement remercié.

À 11h50, le Président a mis fin à l'assemblée annuelle. Les autorités locales ont invité les participants au traditionnel apéritif suivi d'un repas dans un restaurant du bourg. Ces moments ont aussi permis de nombreux échanges parmi les convives. ■



Entourant M. le Préfet Flotron, le Comité SOPV et l'organisateur de la journée.

Votre administration communale est-elle prête à faire face à la demande croissante de services parascolaires ?



La structure de la famille type évolue. Ses besoins aussi. Votre commune est-elle prête à faire face à l'afflux de demandes de services parascolaires résultant de cet état de fait ?

La famille type a désormais une structure plus complexe : elle est biparentale, monoparentale, décomposée, recomposée, mais surtout, de plus en plus souvent, composée de deux parents ou beaux-parents qui travaillent à plein temps. C'est là que le bât blesse, d'où le besoin pour les communes d'adapter leurs prestations aux réalités du XXI^{ème} siècle en matière de famille.

Les communes doivent en effet être en mesure d'accueillir, en règle générale, les enfants du matin au soir et du lundi au vendredi. Cela représente trois challenges d'un coup : l'accueil du matin, l'accueil de midi (repas inclus) et l'accueil de l'après-midi une fois l'école terminée.

Les défis à relever concernent notamment : les locaux, le personnel encadrant, la mise en place d'un catalogue d'activités pour occuper les écoliers le matin, avant l'école, le midi avant ou après le repas et entre la fin des classes et l'arrivée des parents après leur travail.

Qu'il s'agisse des repas, de devoirs accompagnés, de sports facultatifs ou de loisirs, toutes les activités parascolaires nécessitent également de prendre soin des inscriptions des écoliers et du paiement des prestations. De vrais casse-têtes si l'organisation responsable n'est pas équipée des bons outils.

La gestion électronique des prestations, c'est du gagnant-gagnant-gagnant-gagnant. Les communes y gagnent. Les établissements scolaires y gagnent. Les parents y gagnent. Les enfants y gagnent.

Opter pour une solution de gestion électronique de ces prestations fait donc sens. Surtout si toutes ces prestations peuvent être gérées au travers d'un seul et même portail, et que celui-ci

est utilisable à la fois par les administrations communales, les établissements scolaires, le personnel accompagnant et les parents.

Un tel portail existe, il se nomme MonPortail (www.monportail.ch).

MonPortail est déjà adopté par de nombreuses communes romandes. Il s'adapte tel un caméléon à toute organisation communale, intercommunale ou scolaire. Il prend en compte toute réglementation interne, les paiements des parents (quel que soit le système de tarification en place et la structure familiale) et ce pour tout type de prestation parascolaire.

MonPortail se compose de quatre applications, qu'il est possible d'acquérir ensemble ou séparément, selon le besoin. Leurs noms sont explicites : MaCantine, MesDevoirs, MesSports et MesLoisirs.

MonPortail est développé par CeRFI SA, entreprise suisse spécialisée dans les applications métiers. Basée à Carouge (Genève), CeRFI est gage d'un support de proximité tout au long du processus d'implémentation et même au-delà, puisque le support aux parents fait aussi partie des prestations offertes par CeRFI.



CeRFI SA

Rue de la Gabelle 6 - 1227 Carouge (Genève)

Tél. +41 58 307 84 50

Mail : info@cerfi.ch

Les Polices communales vaudoises et l'Institut Suisse de Police unissent leurs forces pour la formation continue des policiers

C'est par la collaboration que les Polices communales vaudoises (PolCom) et l'Institut Suisse de Police (ISP) souhaitent valoriser la formation continue des policiers.



Reto Habermacher
Directeur de l'Institut Suisse de Police (ISP)



Pascal Pittet
Commandant et Président de la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV)

En signant une convention pour l'utilisation du logiciel de l'ISP développé spécifiquement pour la formation des policiers suisses, les PolCom deviennent non seulement le premier partenaire romand affilié à la Plateforme nationale de formation policière (PNFP), mais également le plus important en termes d'effectifs policiers et le seul à représenter un ensemble de neuf Corps de Police. Pour les PolCom, cela signifie se doter d'un outil performant; pour l'ISP, ancrer encore un peu plus son outil dans le paysage de la formation policière.

Formation du policier

La formation du policier est au cœur de l'actualité avec la réforme de la for-

mation de base qui s'apprête, dès le deuxième départ d'école 2019, à passer d'une à deux années de formation avant l'obtention du Brevet fédéral. Au-delà de cet aspect, il faut garder à l'esprit que l'apprentissage du métier de policier ne se limite pas aux mois passés au centre de formation de l'Académie de Savatan; la diversité et la complexité des missions assurées nécessitent en effet une formation continue qui s'étend sur toute la carrière des collaborateurs. Que ce soit pour le maintien des acquis au niveau technique, l'entraînement via des mises en situation, l'apprentissage de nouvelles techniques ou concepts selon l'évolution

des lois et des besoins, l'acquisition de spécificités, les formations en vue des évolutions de carrière, etc. La liste est longue et en perpétuelle évolution.

Les Polices communales vaudoises

Suite à la réforme policière de 2012 et à la création de neuf Corps de Police communale ou intercommunale, la collaboration entre ces entités n'a cessé de croître dans différents domaines, dont celui de la formation continue des policiers. Une structure impliquant toutes les PolCom a en effet été mise en place afin de développer tant des formations communes aux neuf Corps, que des

«Cet outil informatique est davantage qu'un support performant à la **coordination des formations policières** car il devient objectivement le témoin pérenne, au niveau de l'organe national de formation, du cursus et des compétences métiers acquises par le policier. A cet égard, je salue et remercie chaleureusement la Direction de l'ISP pour son aide et son pragmatisme en s'étant très rapidement adaptée à nos **objectifs** en la matière.»

Commandant Pascal Pittet, Président de la SOPV



AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT

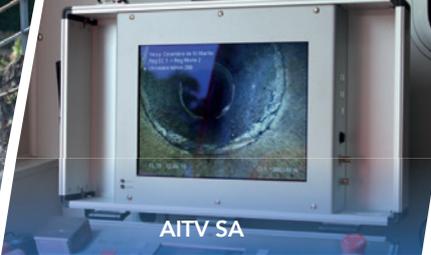
Assainissement lémanique depuis 1963 0800 107 000 | groupe-kunzli.ch

Assainissement et hygiène publique



KUNZLI FRÈRES SA

Inspection, détection et réhabilitation



AITV SA

Centre de gestion environnementale



CGE SA

formations internes à chacun selon des doctrines communes. L'utilisation des ressources et des compétences a également été coordonnée dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle. Le résultat de ce travail impliquant toutes les PolCom est une montée en puissance de la formation continue dans des domaines aussi variés que la Police de proximité, le tir, la sécurité personnelle, les opérations d'envergure, la conduite, la préparation au diplôme d'Officier. Ce qui, pour l'année 2018, représente plus de 2000 heures de formation.

La qualité des formations est reconnue au sein des neuf neuf Corps et au-delà, mais pour gagner encore en efficacité dans l'organisation des formations et dans le suivi du cursus des collaborateurs, un outil informatique adapté était devenu indispensable.

L'Institut Suisse de Police¹

Créé en 1946, l'ISP a pour but de développer, dans l'intérêt de la Police suisse, une stratégie de formation nationale qui garantit, dans un esprit de développement permanent, la cohérence de la formation de base – et sa pérennité dans la formation continue – ainsi que l'uniformité des examens fédéraux. Au-delà de cette mission, l'ISP a également développé la Plateforme nationale de formation policière (PNFP)² qui intègre pleinement les nouvelles technologies de l'information et de la communication et met au profit de ses utilisateurs les possibilités de transmission du savoir avec des moyens d'apprentissage modernes. Ce logiciel a été développé en fonction des besoins communs des centres régionaux de formation et des Corps de Police suisses. Il offre une solution modulaire garantissant à toutes les parties

prenantes la possibilité d'intégrer le système en tout temps, selon leurs besoins et à moindre coût. Opérationnel depuis mars 2016, l'outil est en constante évolution et a déjà été choisi par plusieurs Polices du pays telles que la Police zougnoise, les Polices cantonales d'Uri et de Nidwald ou encore la Police lucernoise.

Les avantages du logiciel sont nombreux. Il permet notamment aux Corps de Police partenaires d'administrer de manière électronique leurs propres cours (création, inscription, présence, attestation, enquêtes de satisfaction) et d'automatiser bon nombre de démarches. Il offre également un suivi de formation des policiers tout au long

vaudoises (CDPMV) et la Société des Officiers des Polices communales vaudoises (SOPV) ainsi que la volonté de l'ISP de relever le défi d'intégrer une nouvelle organisation représentant plusieurs Corps de Police.

Fort de ce contrat et sans plus attendre, le projet a été mis sur les rails dès janvier 2019. Après six mois d'utilisation, 25 formations sont proposées via la plateforme et certaines adaptations ont déjà été effectuées. En collaborant à l'utilisation et au développement de l'outil, les deux entités s'assurent de la réussite du projet et se réjouissent de tirer les bénéfices de ce partenariat à court, moyen et long termes. ■

«L'ISP remercie les Polices communales vaudoises pour la **confiance** accordée et se félicite qu'elles adhèrent à ce **projet national**.

Nous espérons que cette première expérience en Romandie incitera d'autres Corps de Police à les rejoindre, ce qui ne pourra que **renforcer les synergies** dans le domaine de la formation policière.»

Reto Habermacher, Directeur de l'ISP

de leur carrière, et ce même en cas de changement de Corps. L'outil est en perfectionnement perpétuel grâce aux retours d'expériences des parties prenantes, garantissant une plus-value à long terme.

Le partenariat PolCom – ISP

La plateforme informatique proposée par l'ISP répondant ainsi aux besoins soulevés en termes logistiques par les responsables de formation, les PolCom ont signé avec l'ISP une convention de partenariat le 6 décembre 2018. Cet engagement a été rendu possible par un financement conjoint de la Conférence des Directeurs des Polices municipales



1 Plus de renseignements au sujet de l'ISP sur son site internet: www.institut-police.ch

2 La PNFP est accessible via le portail www.edupolice.ch

AVIATCO! Assemblée générale: changement de présidence

C'est à la Cave de Couvaloup, à Morges, que s'est tenue le 3 mai dernier la 36^e assemblée générale de l'AVIATCO en présence de 53 délégués et quelques invités. Une journée organisée par le Service de l'urbanisme, constructions et mobilité de la commune hôte, plus particulièrement par notre collègue, René Jomini.



Charles Wernuss
Chef de secteur police des constructions à Echallens et membre du Comité de rédaction de *Point CommUNE!*

L'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux c'est, aujourd'hui, 70 communes, ou groupements de communes, représentant une surface cumulée de 151'000 ha pour 84% de la population du canton. Elle compte 125 membres au total, dont 84 actifs et 41 membres «privilegiés».

Passation de pouvoir à la présidence de l'AVIATCO: point fort de l'assemblée statutaire

En ouverture, M. Eric Zuger, Municipal, accueille les participants en leur présentant Morges peuplée d'environ 16'000 habitants, nombre qui devrait encore augmenter de 1000 âmes dans les deux ans à venir.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée 2018, le Président Christophe Cotting, Saint-Prex, expose son dernier rapport à l'assistance. Il y retrace les principales activités de l'année écoulée, les diverses tâches effectuées par

son comité et en profite pour relever l'excellente collaboration entretenue tant avec l'ECA que l'Ordre vaudois des géomètres et l'Association romande pour la protection de l'environnement.

Finances

Le rapport du trésorier montre des résultats réjouissants. En effet, les comptes de l'exercice 2018 bouclent par un résultat positif, pour la cinquième année consécutive, avec un bénéfice de CHF 3'904.15.-, ce qui dégage une for-

tune de CHF 46'330.-. Des résultats qui permettent d'aborder les années à venir dans la sérénité.

Nouveau président, un nouveau membre et reste du comité reconduit

Christophe Cotting, pour raisons professionnelles, se retire après huit ans passés au comité, dont quatre ans de présidence. Il est remercié pour son engagement par les applaudissements du public. L'assemblée élit ensuite par acclamation Stéphane Rochat,



ÉCOUTEZ : GCM LIVRE LE BÉTON EN SILENCE

Avec notre nouveau malaxeur hybride rechargeable, nous livrons votre béton en silence. Un sacré plus pour tous les chantiers où les **réductions sonores** sont de rigueur!

GCM SA
GRAVIERE DE LA GUYE-AUGMINES

TOUJOURS UN TEMPS D'AVANCE

www.gcm.ch

EN SAVOIR PLUS AU **021 784 84 35**

PENSEZ ÉCO ET DURABLE
EcoBETON® - EcoGRAVE® - EcoSTAB®

A gauche, présentation de la commune de Morges par Monsieur Eric Züger, Municipal.

A droite, membres du comité: Christophe Leuenberger, Cossonay (trésorier), René Jomini, Morges (coordinateur des commissions), David Ferrari, Corsier (secrétaire), Carlos Castro, Grandson (vice-président), Christophe Cotting, Saint-Prex (président sortant), Stéphane Rochat, Jouxens-Mézery (nouveau président).
Absent: Philippe Pahud, Lucens et Valbroye (webmaster, informatique)

Romanel-sur-Lausanne, à la présidence et reconduit dans leurs fonctions Carlos Castro, vice-président (Grandson), Christophe Leuenberger, trésorier (Cossonay), David Ferrari, secrétaire (Corsier), Philippe Pahud, webmaster (Lucens-Valbroye). René Jomini, Morges, y fait son entrée en tant que coordinateur des commissions.

L'assemblée a aussi entendu les rapports des divers délégués à des groupes de travail en cours, dans lesquels ils sont appelés à représenter notre association. Puis, après la refonte du



Photos: © Steve Guenet

À chaque professionnel l'outil approprié: Fiat Talento.

Fiat Professional offre l'outil adapté à toutes les tâches de transport: par exemple, le nouveau Fiat Talento répondra à toutes vos attentes grâce à son agilité et à sa capacité de chargement.

Plus d'informations concernant les véhicules utilitaires Fiat sur notre site web.

fiatprofessional.ch



Emil Frey SA Crissier
Chemin de Cloalet 19, 1023 Crissier – www.emilfreycrissier.ch
Votre fournisseur d'émotions



UN PROFESSIONNEL COMME VOUS



L'après-midi est consacré à la visite du chantier de la gare, ainsi qu'à un exposé sur les grands projets urbanistiques de la ville.

site internet l'année dernière, le comité présente les projets à venir. Concernant l'évolution des effectifs, notre association accueille cette année dix nouveaux membres actifs et un passif et a enregistré quatre démissions.

**La formation,
une préoccupation constante**

Cette année encore, une journée de formation continue en matière de protection incendie sera mise sur pied conjointement par l'AVIATCO et l'ECA, le 19 septembre prochain. De même, une journée de formation sur l'aménagement du territoire organisée en partenariat avec l'UCV et à destination des municipaux en charge de ce dicastère est prévue.

Place aux exposés et visites

Les participants à l'assemblée générale ont eu le droit à une présentation détaillée de M. Stéphane Buthey, chef de projet, sur le futur Centre aquatique de Morges, projet mis en place sous la forme d'un partenariat public-privé, regroupant quelque 34 communes du district, pour un coût total estimé à 65 millions. Après l'apéritif offert par la ville de Morges et le repas pris en commun, les participants ont suivi une présentation de Mme Paltani, urbaniste et cheffe de service des grands projets en cours et à venir de la Ville de Morges. La journée se clôtura par une visite guidée du chantier colossal de la gare CFF, par l'un des responsables de la direction des travaux situés en plein cœur de la cité. ■

C L A U D E
FAVRE SA

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades

ACVBC! 74^e assemblée générale ordinaire à St-Cergue

C'est par une météo capricieuse que s'est tenue la 74^e assemblée générale ordinaire de l'ACVBC le 10 mai 2019 à la grande salle du Centre du Vallon de St-Cergue, réunissant environ 200 boursières, boursiers et invités.



Jean-Marc Moreillon
Boursier à Aigle, membre
du Comité AVCBC et
du Comité de rédaction
de *Point CommUNE!*

Comme à son habitude, notre Président ouvre l'assemblée sur un ton humoristique avant de poursuivre l'ordre du jour. M. le Syndic Pierre Graber nous présente sa commune de façon originale soit par la diffusion d'un très joli film. S'ensuit la présentation du District de Nyon par M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz, présentation également teintée de beaucoup d'humour.

Puis, après le rapport du Président, les admissions et démissions, les rapports de la caissière et des vérificateurs des comptes ainsi que l'approbation des comptes 2018 et du budget 2020, les jubilaires ont été félicités en recevant un stylo souvenir ainsi qu'un diplôme. Il s'agit de Mmes Séverine Dehais (Mollens), Catherine Golay-Hausser (L'Orient), Danièle Lenoir (Rougemont), Marianne Rapin (Corcelles-près-Payerne) et M. Alain Völgyesi (Préverenges). Toutes ces personnes fêtaient leurs 20 ans de

sociétariat ainsi que Mme Martine Besson et MM. Jacques Bloch, Claude Bolens, Jean-Pierre Cachin et Denis Hugli pour 40 ans.

La prochaine assemblée générale, qui célébrera le trois quarts de siècle de notre association, se déroulera à Yverdon-les Bains le vendredi 8 mai 2020. Notre collègue Fabrice Weber nous informe que les préparatifs vont bon train et que la journée sera placée sous le signe de «L'Aventure». Pour les années suivantes, votre Comité attend vos propositions d'organisation.

M. Bernard Pouly, Directeur de la division perception et finances de l'Administration cantonale des impôts (ACI) nous apporte quelques informations en rapport avec l'impôt sur les frontaliers, les personnes morales, les rôles ainsi que sur le secret fiscal. A l'issue de cette présentation, nous lui remettons un petit présent. En effet, M. Pouly prend une retraite bien méritée après 37 ans au service de l'Etat de Vaud. Il nous présente son successeur en la personne de M. Jean-Paul Carrard.

Mme Corinne Martin, Cheffe du Service des communes et du logement



Photos: © Steve Guenat

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Sortimo[®]

AMÉNAGEMENTS DE VÉHICULES

Gerber Frères Sàrl

Représentant Sortimo pour la Suisse Romande

1052 Le Mont-sur-Lausanne
1242 Satigny - GE
021 653 51 52
sortimo@gerber-freres.ch

www.gerber-freres.ch
www.sortimo.ch

Avec **Sortimo** vous êtes organisés et efficaces, et cela se voit !



nous apporte quelques précisions utiles relatives à son secteur. M. le Conseiller d'Etat, Chef du département et des relations extérieures Pascal Broulis a apporté différents commentaires sur les comptes 2018 du Canton ainsi que sur la RIE III. Les présentations des différents orateurs sont disponibles sur le site de l'Association www.acvbc.ch

Aucune proposition individuelle n'étant parvenue au Comité, le Président lève la séance non sans remercier les différents sponsors et surtout la commune de Saint-Cergue pour la mise à disposition des locaux, l'accueil ainsi que les vins offerts pour l'apéritif et le repas.

L'apéritif a été suivi d'un repas servi par Gilles Pradervand et sa brigade (boucherie-traiteur à Nyon). Après le repas, plusieurs membres ont pu prendre part à la visite du Fort des Rousses. ■

Comité 2019: M. Jean-François Niklaus, Epalinges (président), M. Jean-Yves Thévoz, Saint-Prex (vice-président), M. Nicolas Rapin, Moudon (secrétaire), M. Stéphane Ruby, Corseaux (caissier), Mme Laurence Fontana, Morrens (assurance caution), M. Jean-Marc Moreillon, Aigle (délégué au journal *Point CommUNE!*).



De gauche à droite: Pascal Broulis (Conseiller d'Etat), Jean-Marc Moreillon, Nicolas Rapin, Jean-Yves Thévoz, Jean-François Niklaus (Président ACVBC), Laurence Fontana, Bernard Pouly (ACI) et manque Stéphane Ruby.



Numéro 1 en Suisse pour les véhicules utilitaires

Service complet pour les véhicules utilitaires

- Véhicules neufs et occasions
- Réparation et service
- Construction de véhicules
- Service de dépannage et remise en état de véhicules accidentés
- Pièces détachées

LARAG près de chez vous:

Wil SG	Neftenbach	Echandens	Yverdon
St. Gallen	Rümlang	Monthey	Meyrin

larag.com

AVDCH! 41^e assemblée générale de l'Association vaudoise des contrôles des habitants et bureaux des étrangers

Le temps d'une journée, l'AVDCH a pris ses quartiers dans le magnifique Palace SHMS Swiss Hotel Management School à Caux-sur-Montreux.



Florence Nedrotti

Cheffe de l'Office de la population de la Commune de Pully et membre du Comité de rédaction de *Point CommUNE!*

Cette emblématique bâtisse surplombant la Riviera n'a rien perdu de son charme d'antan et de son luxe « Belle Epoque ». Après le café d'accueil, les membres sont appelés à rejoindre le théâtre abrité au cœur du bâtiment au son d'un piano à queue joué par une des talentueuses élèves du lieu.

Partie statutaire

La Présidente Nadine Cossy ouvre l'assemblée générale à 9h25, elle remercie chaleureusement les autorités communales de Montreux et Michel Zeller, préposé de l'Office de la population de Montreux pour son organisation méticuleuse de la manifestation. Cent trente-six membres sont annoncés présents. Après les salutations d'usage, la Présidente présente les invités et remercie les excusés pour leur annonce toujours appréciée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 ayant été accepté à l'unanimité, Nadine Cossy passe à la lecture de son rapport de gestion pour la période du 1^{er} avril 2018 au 30 avril 2019. La Présidente met en exergue les objectifs de l'AVDCH, notamment: la reconnaissance du métier de préposé, l'accompagnement de ses membres dans les changements amenés par la LEI pour lesquels des formations complémentaires sont prévues et le projet e-déménagement.



Une partie du Comité de l'AVDCH, attentif pendant l'intervention de M. Stève Maucci, Chef de service du SPOP.



M. Laurent Wehrli, Syndic de Montreux et Conseiller national.

Photos: © Sarah Vez

LE FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'ÉLÉVATIQUE

ACCÈS & ÉLÉVATIQUE S.A.

Ch. Mont-de-Faux 2 - CP 129 - 1023 CRISSIER
Tél. 021 711 77 77 - Fax. 021 711 77 78
www.elevatique.ch - info@elevatique.ch

ÉCHELLES **ÉCHAFAUDAGES** **NACELLES**



Photo: © Sarah Vez

Le site magnifique de Caux-Palace, sur les hauts de Montreux, où la SHMS a accueilli de manière professionnelle les membres de l'AVDCH.

Au point suivant de l'ordre du jour, le vice-président François Gasser de Saint-Légier présente les grandes lignes du nouveau site internet et le nouveau logo où se mêlent les couleurs historiques de l'AVDCH avec les couleurs vaudoises. Sa symbolique, un «vu» pour «validation» et des silhouettes pour «population» ont retenu l'attention du Comité. Le site internet verra sa sécurité d'accès améliorée et les comptes individuels des communes seront protégés par des mots de passe personnalisés. Ainsi, chaque commune gèrera ses propres données (adresse, téléphone, préposé).

Rapport des comptes

L'année passée, le Comité a accepté avec regret la démission du caissier Laurent Cosendai de Payerne suite à un changement d'orientation professionnelle. A la grande satisfaction du comité, Sophie Guinchard de Sainte-Croix s'est proposée pour prendre la relève.

Lors de la présentation de son premier exercice, Sophie Guinchard confirme les prévisions de son prédécesseur pour une clôture des comptes avec un déficit de CHF 10'237.90 dû aux frais relatifs au nouveau site. Les dépenses se montent à CHF 29'387.90 et les recettes à CHF 19'105.-.

Sylviane Cattin et Ariane Deschamps (excusée) ont officié comme vérificatrices. Le comité souhaitant ren-

forcer l'équipe, Mme Doris Agazzi est nommée suppléante. L'assemblée valide les comptes tels que présentés et donne décharge au Comité et vérificatrices des comptes.

Remplacement au Comité

Le Comité regrette vivement le départ d'Anna Blanchoud de Duillier qui annonce sa démission après sept ans de travail, elle est chaleureusement remerciée pour son engagement. Après une année comme invitée, l'entrée au Comité de Barbara Kammermann de Bougy-Villars est acceptée par acclamation.

Au nom de tous, Nadine Cossy félicite Rizwan Khokhar pour son élection au sein du comité de l'ASSH, l'Association suisse des Services des habitants. Cette double casquette apportera un véritable plus au Comité de l'AVDCH.

Intervenants

Lors de son intervention, M. Stève Maucci, Chef du Service de la population, rend compte des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la LEI, synthèse et adaptation ont été nécessaires pour adapter le texte de Berne à la pratique. Deux séances de formation sur ce thème se sont en outre déroulées au Palais de Rumine pour les préposés, l'occasion a également été mise à profit pour transmettre les bons principes de Geststar.com2.

M. Philippe Wannebroucq de la DSI, Chef du projet e-déménagement est invité à nous en présenter les éléments. Un article consacré à ce sujet paraîtra prochainement dans *Point CommUNE!*

Puis, comme il se doit, l'honneur revient à Mme la Préfète Florence Siegrist de transporter l'assistance dans les reliefs de son beau district.

Accueil de grande classe

La partie statutaire clôturée, Michel Zeller convie les membres à se rendre au jardin pour partager l'apéritif offert par la Ville de Montreux. C'est ce moment-là que M. le Syndic et Conseiller national Laurent Wehrli a choisi pour transmettre son message de bienvenue et ses remerciements à l'ensemble des préposés pour leur engagement et la qualité de leur travail.

Pour terminer en beauté, les étudiants de SHMS ont préparé un repas d'exception aux saveurs des cinq continents dans le grand hall du Palace. Une farandole de stands, tel un marché exotique, propose des bouchées, verrines, salades, plats chauds où tout le savoir-faire des étudiants témoigne de leur haute formation!

Cette journée officielle se termine dans une atmosphère 5 étoiles qui a un «petit goût de reviens-y». Nul doute que l'édition 2020 à Leysin s'annonce sous les meilleurs auspices! ■

aVDAas! 71^e assemblée générale à Yverdon-les-Bains

C'est sous un temps mitigé, le 10 mai 2019, que la 71^e assemblée générale des Agent-e-s d'assurances sociales a eu lieu à Yverdon-les-Bains.



Coralie Mazou
Membre du comité de l'aVDAas

Les participants ont été accueillis chaleureusement à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains, par les communes du district Jura-Nord vaudois mais plus particulièrement par les collègues de l'ARAS-JUNOVA qui ont pris en charge l'organisation de la journée.

Après le message de bienvenue donné par le Président, M. Markus Pichler, M. Jean-Claude Ruchet, Municipal et Président du comité de direction de l'ARAS-JUNOVA apportait le message

des Autorités de la deuxième ville du canton de Vaud, chef-lieu du district du Jura-Nord vaudois. M. Etienne Roy, Préfet du district Jura-Nord vaudois a également pris la parole afin de souhaiter la bienvenue aux membres et invités présents pour cette journée.

Au niveau de l'ordre du jour statutaire, le Président a souhaité la bienvenue à 19 nouveaux membres, ce qui porte l'effectif de l'aVDAas à 143 membres actifs, 4 membres passifs, 2 membres de soutien et 4 membres d'honneur.

Deux jubilaires sont nommées pour 25 ans de sociétariat: Mme Marie Nobs-Brovelli de la région Prilly-Echallens et Mme Sylvie Perotti de la région Aigle

Pays-d'Enhaut. Un diplôme et une petite attention leur ont été remis.

M. Markus Pichler rappelle la volonté de l'association d'intégrer les évolutions futures et de s'adapter au nouveau cadre posé par la direction générale de la cohésion sociale. Que ce soit par la formation ou par la représentation, le comité va continuer à s'engager pour offrir à ses membres le meilleur soutien possible. Il remercie les formatrices Mmes Catherine Falquet et Sonia Ferreira qui ont accompli un travail d'envergure. Sur le plan de la formation, notre association joue toujours un rôle très actif et apprécié. Des remerciements sont adressés au SASH et au Conseil

le plein d'énergie

ruey-termoplan
mazout | essence | diesel **0800 844 244**
ruey-termoplan.ch

souhaitez-vous avoir plus d'informations?
CONTACTEZ-NOUS AU 027 322 98 15

DONNEZ UN SENS À VOTRE SIGNALISATION

SIGNALISATION **MARQUAGE** **SIGNALISATION DYNAMIQUE** **MOBILIER URBAIN**

WWW.ELLGASS.CH

L. ELLGASS SA - Route de Renens 5 - 1030 Bussigny



M. Fabrice Ghelfi, Directeur de la direction générale de la cohésion sociale

des régions qui, pour moitié, couvrent le déficit d'exploitation de la formation aVDaas, ainsi qu'aux personnes qui ont contribué au succès de ces formations et également aux membres de la commission de formation sans qui rien ne serait possible.

Dans le dispositif du subside de l'assurance maladie RIE III, les agences ont traversé une période difficile suite à une forte augmentation des demandes de subside. Cela a entraîné des délais de traitement trop longs. Diverses mesures ont été prises par le Canton afin



Le comité, de gauche à droite : Eric Rochat, Vincent Sugnaux, Prisca Gaiani, Coralie Mazou, Laurent Lanz, Markus Pichler, Jean-Philippe Prince

de gérer au mieux l'afflux des dossiers encore en suspens. Il a été souligné le rôle primordial des agences, dans l'accueil, le suivi des demandes et notamment concernant le vieillissement de la population avec vision 2020.

Les membres du comité ont accepté un nouveau mandat. Il s'agit de M. Markus Pichler, Président, de Mmes Prisca Gaiani et Coralie Mazou, de MM. Laurent Lanz, Jean-Philippe Prince, Eric Rochat et Vincent Sugnaux.

A la suite de la partie statutaire, M. Fabrice Ghelfi, Directeur de la direction

générale de la cohésion sociale, nous a fait l'honneur de nous présenter la nouvelle organisation du département ainsi que les objectifs de ce nouveau fonctionnement pour répondre le mieux possible aux différents enjeux cantonaux.

C'est en toute convivialité que la journée s'est poursuivie par la dégustation d'un apéritif offert par la commune d'Yverdon-les-Bains puis d'un repas à l'Auberge communale de Suchy. A l'année prochaine, le 8 mai 2020, dans la région de l'Est lausannois Oron Lavaux. ■

Photos: © Brian Trillero

CAMANDONA

www.camandona.ch



CAMANDONA SA
Rue de Cossonay 30
Case postale 171
CH- 1023 Crissier
info@camandona.ch
Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01

GÉNIE CIVIL - REVÊTEMENTS BITUMINEUX - BÂTIMENT - RÉNOVATION

Succursales, centres de production :

Lausanne - Renens - Gland
Dailiens
St-Triphon - Collombey

Tél. / Fax +41 (0)21 632 89 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)21 861 84 00 / 01
Tél. / Fax +41 (0)24 499 05 00 / 01



Zoom sur les armoiries communales vaudoises

Le *Point CommUNE!* s'est associé aux Archives cantonales vaudoises pour vous proposer une rubrique sur l'héraldique. Découvrez, en couleurs et en patois, la signification de quelques blasons et sobriquets communaux. Les communes organisatrices de la Journée des communes vaudoises 2019 sont à l'honneur dans ce numéro!



Cossonay

BLASONNEMENT Parti d'azur et d'argent.

HISTOIRE En 1697, François Charrière de Mex, officier au service étranger dont le frère fut châtelain de Cossonay de 1673 à 1717, offrit au Conseil un cachet d'argent aux armes de la ville. C'est la première attestation de ces armoiries, dont la simplicité laisse cependant supposer une origine beaucoup plus ancienne. Les sires de Cossonay ayant toujours porté une aigle sur leur écu, s'agirait-il peut-être d'une ancienne bannière seigneuriale ou bourgeoise? La question reste ouverte.

SOBRIQUET
Les Traîne-gourdins.

Senarclens

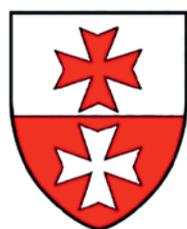


BLASONNEMENT

D'or à la bande d'azur chargée d'une coquille, d'une molette et d'un croissant, le tout d'argent.

HISTOIRE Adoptées en 1926, ces armoiries sont celles de la famille de Senarclens, brisées par l'adjonction d'une coquille, tirée des armes de Pierre de Sévery qui possédait le fief de Sauveillame au XIV^e siècle, et d'un croissant, tiré des armes de la famille de Charrière qui posséda la seigneurie de Senarclens du XVI^e siècle à la Révolution.

SOBRIQUET Les Hérissons.



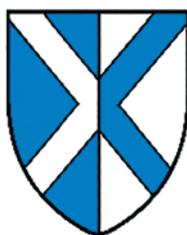
La Chaux

BLASONNEMENT

Coupé d'argent et de gueules, à deux croix de Malte de l'un en l'autre.

HISTOIRE Adoptées en 1922, ces armoiries sont d'inspiration historique. Avant 1223, les sires de Cossonay donnèrent La Chaux aux chevaliers du Temple, dont l'ordre fut supprimé en 1312. La commanderie passa alors entre les mains des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont elle devint le principal établissement au Pays de Vaud jusqu'à la conquête bernoise. Ce passé est évoqué par la croix de gueules des Templiers et la croix d'argent des Hospitaliers.

Dizy



BLASONNEMENT

Parti d'azur et d'argent au sautoir de l'un à l'autre.

HISTOIRE Ce village appartenait autrefois aux nobles de Dizy, qui sont attestés dès le XII^e siècle. Ils y exerçaient la justice, sauf le dernier supplice réservé aux barons de Cossonay, leurs suzerains. Cette famille de Dizy s'éteignit dans les mâles au commencement du XV^e siècle. En 1926, la commune releva leurs armoiries, avec les émaux de Cossonay.

SOBRIQUET Les Fous.

Gollion



BLASONNEMENT

De sinople à trois fontaines fascées ondées de sinople et d'argent.

HISTOIRE Jadis village paroissial avec une église dédiée à saint Christophe, Gollion fut détaché de la baronnie de Cossonay en 1472 pour former une seigneurie particulière, que diverses familles possédèrent successivement jusqu'à la Révolution. Adoptées en 1928, les armoiries communales évoquent non le passé mais les prairies de l'endroit, par leur champ vert. Trois fontaines héraldiques symbolisent l'origine du nom de Gollion, diminutif de «gouille» (mare).

SOBRIQUET Les Gollionis.

Agenda UCV

	COMITÉ DE L'UCV	CONSEIL DES 50	GROUPE DES VILLES	GROUPE BOURGS & VILLAGES	JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES
JUIN	vendredi 14 à 17h <i>Cossonay</i>	jeudi 27 à 14h <i>Savigny</i>	mardi 4 à 7h30 <i>Lausanne</i>		samedi 15 <i>Cossonay</i>
JUILLET	jeudi 4 à 7h <i>Bussigny</i>				
SEPTEMBRE	mardi 17 à 12h <i>Lausanne</i>	jeudi 26 à 14h <i>Rolle</i>	mardi 24 à 7h30 <i>Lausanne</i>	mercredi 4 à 14h <i>Veytaux</i>	
OCTOBRE	mercredi 9 à 7h <i>Bussigny</i>				

Agenda associations

	AVSM	AVDCH	ACVBC	aVDaas	AVIATCO	SOPV	CDPMV
JUIN	jeudi 6 mercredi 12 Cours de formation <i>Epalinges (Aquatris)</i>						vendredi 21 Assemblée générale <i>Morges</i>
OCTOBRE	vendredi 4 Assemblée générale <i>Yverdon-les-Bains</i>						

Formations et prestations de l'UCV

Découvrez les formations proposées par l'UCV aux élus, cadres et employés communaux sur www.ucv.ch/formations

Des questions juridiques, financières ou en lien avec le pilotage communal? Les experts de l'UCV vous proposent des solutions au 021 557 81 30.

Annuaire 2019

Toujours plus complet, l'annuaire des communes vaudoises est disponible!

A commander sur www.ucv.ch/annuaire/commande



UCV App

Retrouvez les actualités de l'UCV et les articles du *Point CommUNE!* au format numérique sur l'application UCV.



L'UCV sur LinkedIn



Suivez-nous aussi sur LinkedIn et restez au courant de toutes nos actualités!



VOTRE SOLUTION DE GESTION COMMUNALE

Leader de l'informatique dans les administrations communales romandes avec **plus de 230 communes installées**, nous mettons à votre service depuis plus de 30 ans, notre savoir-faire unique.

Quelle que soit la taille de votre commune, nous vous accompagnons dans votre démarche, de l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.



www.o-i.ch



www.oioi-web.ch

OiOi WEB

Le nouvel outil de conception de site internet dédié aux communes proposé par OFISA Informatique SA



SITE + APP



RÉPARATION PAR LE GAINAGE DES CANALISATIONS



AVANT

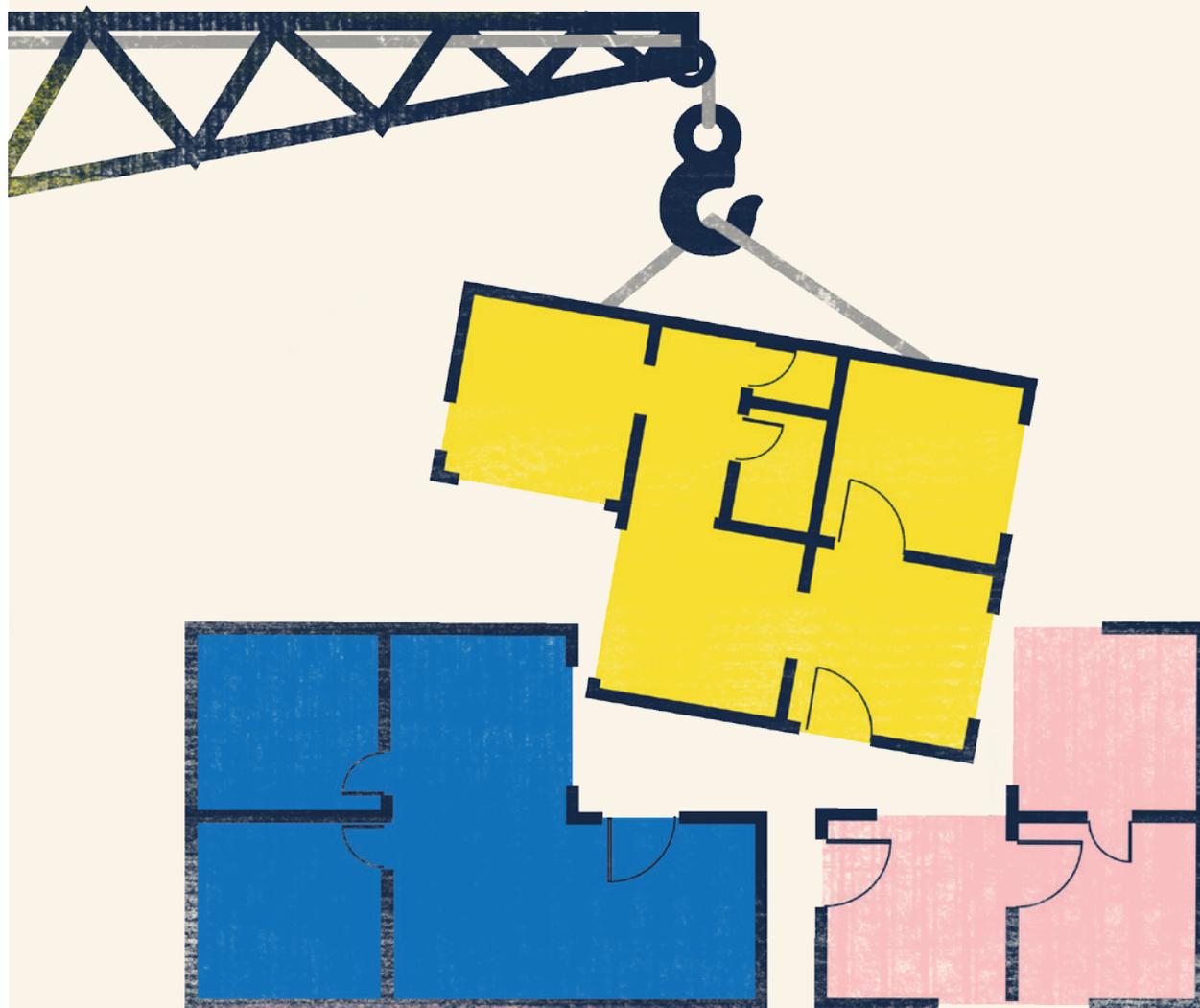
APRÈS

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE

DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIETALE

Intervention **24/7** numéro gratuit **0800 621 621** www.liaudet-pial.ch

Notre expertise au service des communes



MAIN DANS LA MAIN POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Avec près de 100 ans d'expertise dans le domaine immobilier, notre Coopérative d'habitation fait preuve d'un grand savoir-faire dans la conduite de projets de construction. A ce titre, et en notre qualité d'entité reconnue d'utilité publique, nous sommes au service du développement de toutes les communes vaudoises.

Grâce à notre grande capacité d'investissement, nous sommes en mesure de gérer toutes les étapes d'un projet, sans risque

financier pour les administrations communales. Main dans la main, nous pouvons ainsi proposer les meilleures perspectives d'habitation pour la population en lui faisant directement profiter de notre politique non spéculative, qui nous permet de créer des logements à loyer abordable*. Ce sont là les fondements même de notre philosophie, qui repose sur le respect et la confiance.

SCHL
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
D'HABITATION LAUSANNE

*Le loyer pour un logement de 3 pièces (71m²) à la rue du Grand-Pré 4 à 14 à Cheseaux s'élève par exemple à CHF 1'097.-